

100% RESSOURCÉ

MAGAZINE ANNUEL DU SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION



2019

56 *En infographie*

LE CALENDRIER DES COLLECTES 2019

54 *Il était une fois...*

**LA FAMILLE (PRESQUE) ZÉRO DÉCHET
QUI VIVAIT DANS UNE MAISON RECYCLÉE**

24 *Solutions*

**BIENTÔT 100% DES DÉCHETS VALORISÉS
AVEC LA MISE EN SERVICE DU SÉLECTROM**

TERRITOIRES

Intercommunalités en transition écologique

17

SOLUTIONS

Le SMAV moteur de l'économie circulaire

23

INITIATIVES

Citoyens à la conquête de la planète verte

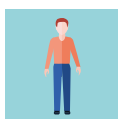
39

• COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS
 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS
 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS :
3 intercommunalités AU SEIN DU SMAV



197
COMMUNES

Les services de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, assurés par le SMAV, s'étendent sur trois intercommunalités adhérentes du syndicat mixte : la Communauté Urbaine d'Arras, la Communauté de Communes du Sud-Artois et la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.



169 072
HABITANTS

C'est la population totale des trois territoires associés au sein du SMAV, répartie de la manière suivante :

- Communauté Urbaine d'Arras : 107 345 habitants
- Communauté de Communes du Sud-Artois : 28 194 habitants
- Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois : 33 533 habitants

La population effectivement desservie par les services du SMAV en 2017 était de 165 579 habitants, déduction faite de la population des 9 communes situées à l'ouest du territoire, affiliées au SMIRTOM du Plateau Picard Nord (cartographie ci-dessus).



70 371
FOYERS
DESSERVIS

Le nombre de foyers pris en charge par les services du SMAV en 2016, est réparti de la manière suivante :

- Communauté Urbaine d'Arras : 47 844
- Communauté de Communes du Sud-Artois : 10 639
- Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois : 11 888

“NOUS SOMMES DÉJÀ DES CHAMPIONS DU TRI, NOUS POURRIONS RAPIDEMENT DEVENIR DES CHAMPIONS DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS.”



Thierry Spas
Président du Syndicat
Mixte Artois Valorisation

Les 170 000 habitants associés au sein du SMAV (carte ci-contre), figurent déjà dans le peloton de tête des **territoires les plus performants en matière de tri** des déchets ménagers.

Grâce à leur vigilance quotidienne, ils orientent près de 60% de leurs déchets vers les collectes séparées (emballages recyclables, verre, textile et matériaux de déchèteries), bien mieux que la moyenne des français (50%). Le reste des déchets (40%), terminant dans les conteneurs à ordures ménagères, représente 187 kg par an et par habitant (contre 211 kg au plan national).

Ces performances, dont nous pouvons nous féliciter, permettent aux équipes du SMAV de valoriser 81% des déchets qui leur sont confiés, sous forme de nouveaux matériaux ou de production d'énergie (75% pour la moyenne nationale), les 19% restant partant en centre d'enfouissement technique.

On peut encore se réjouir que le SMAV se fixe comme objectif la **valorisation de 100% des déchets collectés (zéro enfouissement), à l'horizon 2025**.

Mais les performances en matière de tri et les innovations technologiques ne parviendront jamais, à elles seules, à sauver la planète. **Tout ce que nous jetons a forcément été prélevé un jour dans la nature** (minerais, pétrole, végétaux) et finira pour une bonne part “en fumée”.

Si les volumes de déchets suivaient les chiffres de la croissance économique, **la planète serait “épuisée” avant la fin du siècle**. Quant à la facture du traitement, elle aura explosé bien avant.



“ Or, dans ce domaine, la bonne nouvelle, c'est que le pouvoir est entre nos mains. Et c'est peut-être le pouvoir démocratique le plus efficace pour changer le monde*”

En se fixant comme objectif de réduire de manière radicale nos volumes de déchets, c'est tout notre modèle économique et notre écosystème qui pourraient être transformés. **C'est ce que nous allons faire ensemble**. Nous sommes déjà *champion du tri*. Demain nous serons *champion de la vie sans déchet* [ou presque].



*Lire page 4 le sujet consacré à Jérémie Pichon



24



12



44



49



32



4

4 Rencontre

JÉRÉMIE PICHON, l'homme qui voulait changer le monde, avec un bocal de déchets (et des livres)

7 Société

8 RECYCLAGE, PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES...

l'économie circulaire gagne du terrain

12 LES DÉCHETS PLASTIQUES sont-ils vraiment recyclables ?

14 PROGRESSION DES TAXES ET TARIFICATION SELON LE PRINCIPE POLLUEUR-PAYEUR : ce qui nous attend (ou pas) dans les prochaines années

16 UN FABULEUX DESTIN pour les bio-déchets ?

17 Territoires

18 LE GRAND ARRAS EN TÊTE de la transition écologique

20 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS: un territoire prêt à produire autant d'énergie qu'il en consomme !

21 ELANPLAST ID : l'un des fleurons de la zone modèle Ecopolis

22 L'ÉCO-ACTU des intercommunalités

23 Solutions SMAV

24 CAP SUR LE ZÉRO ENFOUISSEMENT avec le Sélectrom

27 BIENTÔT DES VÉHICULES AU BIOGAZ pour la collecte des ordures ménagères

28 UN PLAN POUR FAIRE CHUTER DE 7% nos volumes de déchets d'ici 2025

30 LE CENTRE DE TRI DES EMBALLAGES, dernière étape avant recyclage

32 ENZO ET THOMAS, vos deux précieux ambassadeurs du SMAV

33 INITIATIVES SMAV

34 ÉCO-GESTES du SMAV

35 L'ENQUÊTE : le service de gestion des déchets peut-il encore faire mieux ?

38 GRANDE ENQUÊTE SUR LE BIODÉCHET : un composteur de 400 litres à gagner !

39 Initiatives

40 QUAND LE LOMBRI COMPOST devient un levier de lien social !

42 GAGNEZ AU CHANGE, adoptez les couches lavables !

43 MAIN SQUARE, le méga festival de plus en plus propre

44 TOUTES LES ASTUCES POUR JARDINER AU NATUREL dès ce printemps

46 IL ÉTAIT UNE FOIS... La famille (presque) zéro déchet qui vivait dans une maison recyclée

49 DES SOINS DE BEAUTÉ MAISON et 100% naturels

50 QUAND LES CITOYENS s'engagent pour la planète

51 LA RECETTE ANTI GASPI ! L'omble chevalier et son crumble de carottes

52 Agenda

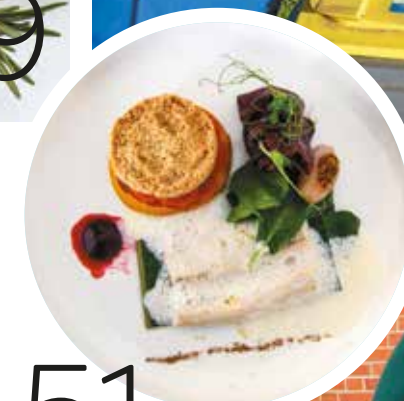
LES ÉVÉNEMENTS DU SMAV et de ses partenaires

54 Repères

54 POUR ALLER PLUS LOIN

56 LES CHIFFRES QUI PARLENT

56 Le calendrier DES COLLECTES EN PORTE-À-PORTE 2019



51



40



100%RESSOURCÉ

Magazine du Syndicat Mixte Artois Valorisation

Directeur de la publication :
Thierry Spas
Président du SMAV

Rédacteur en chef :
Arnaud Ducatez
Directeur général du SMAV

Coordination :
Eric Dewever, Louise Coupez,
Anaïs Roger
Service communication du SMAV

Conception-réalisation :
Citation & Ensemble (Arras)
Rédaction : Delphine Vasseur,
Denis Cordonnier, Jean-Jacques
D'Amore, Marie Porro
Réalisation graphique : Olivia Gharbi,
Jean Philippe Devulder (cartographies)
Visuel de couverture :
@Paper Menthe
Date de publication : Mai 2019

CONTACT
Syndicat Mixte Artois Valorisation
11 rue Volta
62217 Tilloy-les-Mofflaines
Tél. : 03 21 16 00 01
contact@smav62.fr

www.smav62.fr

JÉRÉMIE PICHON, L'HOMME QUI VOULAIT CHANGER LE MONDE, AVEC UN BOCAL DE DÉCHETS (ET DES LIVRES)



©Paper Menthe

Jérémie Pichon est venu dédicacer son *best seller* "Famille [presque] zéro déchet", à l'invitation de Anaïs Plouvier et Sophie Devisme, fondatrices de l'épicerie *Au Détail près* (lire ci-contre), avant de donner une conférence à l'auditorium du lycée Baudimont (livre en vente à l'épicerie et dans toutes les bonnes librairies. Une version pour les enfants (lire page 6) est également disponible sous le titre "Les enfants [presque] zéro déchet").

CELUI QUE LES MÉDIAS PRÉSENTENT COMME "LE PAPE DU ZÉRO DÉCHET" était de passage à Arras, en février dernier. Répondant à l'invitation d'Anaïs Plouvier et Sophie Devisme, co-fondatrices de l'épicerie *Au Détail près*, il a tenu une conférence devant plus de 350 personnes complètement... emballées.

Il commence sa conférence en brandissant un bocal de verre de trois litres environ, devant une salle archi comble : "vous voyez ce récipient, ou plutôt, ce qu'il y a dedans ? Ce sont les déchets que j'ai produits, avec ma femme et mes deux enfants, l'année dernière". Devant l'assistance médusée, il insiste : "c'est ma poubelle pour un an". Et c'est parti pour une heure de *one man show*...

À la vitesse de la lumière, il plante le décor : "Les océans reçoivent 200 kg de déchets par seconde... 100 000 mammifères marins meurent chaque année en avalant du plastique... En 2050, il y aura plus de plastique que de poisson dans les mers...". Ça dure quinze minutes comme ça.

50 tonnes de ressources

À ceux qui ne se sentiraient pas concernés, parce qu'ils jettent bien sagement leurs déchets à la poubelle (nous tous), il propose un deuxième round : "Nous pensons que nous ne produisons que 200 kg de déchets par habitant et par an, mais nous en sommes très loin. 200 kg, ce n'est que le poids de nos poubelles. Pour produire un T-shirt, on gaspille 8 m³ d'eau (une demi-piscine), une brosse à dent génère 1,5 kg de déchet pour sa production... En fait, si l'on intègre le cycle de vie complet des produits, la consommation de chaque français nécessite 50 tonnes de ressources naturelles par an, générant 14 tonnes de déchets".

À ceux qui seraient tentés de faire confiance à la technologie pour venir à bout de tout ça, il adresse un troisième couplet : "Il n'y a pas de baguette magique pour faire disparaître nos poubelles. Les filières de recyclage, elles aussi, consomment de l'eau, de l'énergie, des produits chimiques et des machines".

...



Photos ©Paper Menthe



AU DÉTAIL PRÉS

Sophie Devisme et Anaïs Plouvier ont ouvert il y a un an la première épicerie arrageoise sans emballage, pour vous aider à adopter un mode de vie zéro déchet. Produits bio et/ou locaux ou au moins français, féculents, café, épices, biscuits, produits ménagers... tout est vendu en vrac ou dans des contenants consignés. Chacun peut ainsi acheter la quantité qu'il désire, muni de ses propres sachets, bocaux, bouteilles..., ou non, car on peut en acquérir sur place. On y trouve aussi des fruits et légumes de saison (et de Dainville), des petits plats cuisinés (en vrac) par des chefs arrageois, et toutes les solutions pour une vie sans déchet, en toute simplicité : gourdes, brosses à dents compostables, serviettes hygiéniques lavables, dentifrice et shampooing solides, éponges tricotées... ■

» AU DÉTAIL PRÉS, 11 rue Émile Legrelle à Arras
Facebook : @audetailpresarras

...
N'achetez pas les déchets !

La solution ? Un changement radical de manière de voir et donc de mode de vie. *"il suffit de se dire deux choses, chaque fois que l'on fait un achat : primo, tout ce que j'achète finira forcément un jour en fumée, à la poubelle, en déchèterie ou à la casse (sauf la nourriture bien gérée). Donc, toute ma vie, je n'achète que des déchets ! Secundo, j'enrichis bêtement ceux qui ne me vendent, au final, que des déchets..."*

"Ça ne fait pas seulement du bien à la planète, à la santé et au moral : en changeant de mode de vie, j'ai gagné 30% de pouvoir d'achat."

Et c'est là que le monde bascule. Avec ces deux principes forts et quelques recettes simples, mises au point et pratiquées en famille (qu'il détaille dans deux livres magnifiques devenus *best seller*, présentés ci-contre), Jérémie Pichon est devenu le cauchemar de l'économie polluante.

"En changeant de mode de vie, non seulement nous nous faisons plaisir, mais nous envoyons un message clair à ceux qui s'enrichissent sur le dos de la planète : la plupart des produits et des emballages issus de l'industrie sont parfaitement inutiles à notre bonheur et facilement remplaçables, préparez vous à ne plus les produire". ■



©Natalia Kleinova - stock.adobe.com

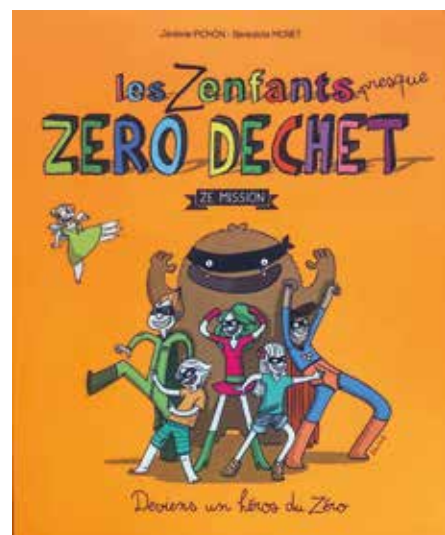
**60 %
DE DÉCHETS
EN MOINS,
AVEC UN
SEUL GESTE**

En faisant les courses sans emballage, on réduit déjà des deux tiers le contenu des poubelles. En achetant des instruments et des équipements durables, d'occasion, échangeables, partageables... on peut vivre [presque] sans déchets.



2 manuels indispensables

Après "Famille [presque] Zéro Déchet", voici "Les Zenfants [presque] Zéro Déchet". Dans le premier, Jérémie Pichon et Bénédicte Moret détaillent ce que nous pouvons faire pour réduire facilement et de façon drastique le volume de nos déchets quotidiens. Avec le deuxième tome, ils s'adressent aux plus jeunes, sur le mode Super Héros du zéro déchet. On y croise Compostman, Zéroman, Greengirl, la fée Letoi et Slipman, tous investis de la même mission : atteindre le zéro déchet.



©k8most - stock.adobe.com

SOCIÉTÉ

QUEL AVENIR POUR NOS DÉCHETS ?

En y regardant de près, le monde dans lequel nous vivons est [presque] entièrement composé de déchets. Le crayon posé sur notre bureau, le bureau lui-même, notre voiture, notre smartphone, nos vêtements, l'immeuble dans lequel nous nous trouvons... Tout cela se transformera, un jour ou l'autre, en déchet. Et pour produire ces déchets, il a d'abord fallu extraire beaucoup de matières premières, consommer énormément d'énergie, gaspiller des quantités d'eau et produire encore beaucoup... de déchets. Mais les choses sont en train de changer. **100% RESSOURCÉ** fait le point sur les enjeux, les pratiques, les solutions plus ou moins efficaces (règlements, fiscalité...), qui doivent permettre à notre économie de prendre un nouveau virage. Pour le plus grand bien de notre environnement, de notre santé et de l'économie elle-même.



RECYCLAGE, PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES...

l'économie circulaire gagne du terrain



Les deux recycleries du *Cercle des Objets*, développées par le SMAV, favorisent le réemploi en circuit court des objets réparables et recyclables sélectionnés dans les déchèteries (21 avenue Fernand Lobbedez et rue Alfred de Musset)

LES BONNES NOUVELLES FONT RAREMENT LA "UNE" DES MÉDIAS DANS L'UNIVERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, et pourtant, les progrès de l'économie circulaire sont plutôt encourageants, particulièrement en France. De quoi donner de l'espoir aux producteurs et consommateurs responsables. On ne va pas s'en priver.

Notre modèle économique s'épuise

Les ressources non renouvelables prélevées dans la nature (minerais, matériaux de construction, énergies fossiles...) constituent encore la colonne vertébrale de nos sociétés, mais elles s'épuisent à un rythme soutenu qui menace directement l'équilibre du système économique et environnemental. Nous avons tous entendu parler de la disparition des métaux rares :

au rythme des consommations actuelles qui risquent encore d'augmenter, les réserves de cuivre connues actuellement ne permettraient pas de tenir plus de 30 ans, les réserves d'or et de zinc 20 ans, d'argent 15 ans, d'antimoine 10 ans... La liste des "matières premières critiques", ayant un rôle déterminant dans notre économie et présentant des risques importants d'approvisionnement dans les 10 prochaines années (liste publiée tous les 3 ans par la Commission européenne) est

passée de 14 à 27 matières premières en côte d'alerte, entre 2001 et 2017.

Coluche visionnaire

Même si ces chiffres sont à prendre avec précaution, compte tenu des nombreux paramètres en jeu (croissance de la demande, nouveaux gisements possibles...), tous les experts s'accordent sur un point : les réserves à découvrir seront toujours plus inaccessibles, générant des coûts d'exploitation de plus en plus élevés, des consommations d'énergie démultipliées, des tensions diplomatiques de plus en plus fortes, des dégâts sociaux et sanitaires incalculables, des conséquences irréversibles sur l'environnement.

"Les technocrates, si on leur donnait le Sahara : dans 5 ans il faudrait qu'ils achètent du sable ailleurs" Coluche

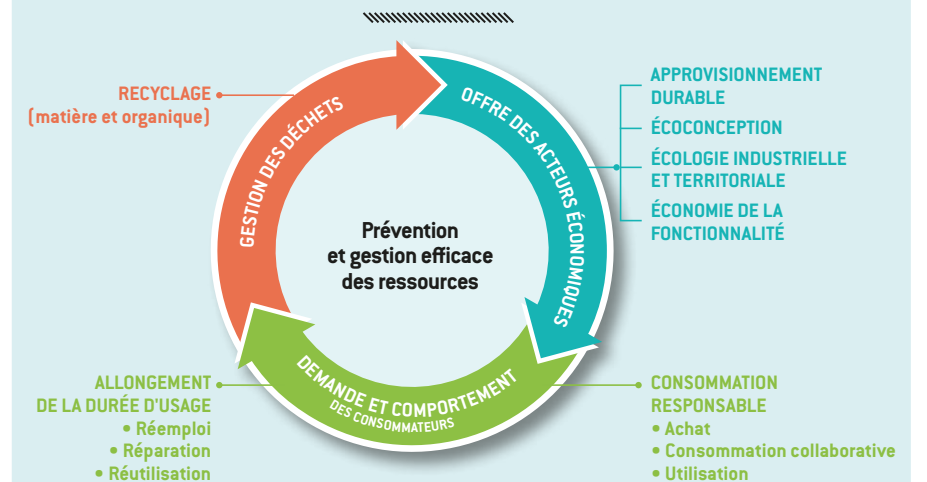
Coluche avait raison, même le sable que l'on croyait inépuisable pourrait manquer très rapidement : les 120 millions de milliards de tonnes dont dispose la planète, pour la plupart inexploitable dans la construction (comme le sable du Sahara), ne se renouvellent pas suffisamment rapidement pour couvrir les 50 milliards de tonnes prélevées chaque année au niveau mondial (7 tonnes par habitant et par an).

Un nouveau modèle pour sortir de l'impasse

Pour en finir avec ce puits sans fond qui consiste à "extraire-produire-consommer-jeter", le concept d'économie circulaire, apparu dès les

UNE REPRÉSENTATION SIMPLE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'Ademe* propose une définition assez précise de l'économie circulaire, décrite comme un "système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement, tout en développant le bien-être des individus. Elle propose également une lecture simple des 3 domaines d'actions qui doivent se compléter pour former un cercle vertueux, en identifiant 7 leviers de transformation (graphique ci-dessous).



• L'APPROVISIONNEMENT DURABLE

Il concerne les modes d'extraction ou d'exploitation des ressources, visant une exploitation efficace des ressources (renouvelables ou non renouvelables), en limitant les rejets d'exploitation et l'impact sur l'environnement, notamment dans l'exploitation des matières énergétiques et minérales (mines et carrières) ou dans l'exploitation agricole et forestière.

• L'ÉCOCONCEPTION

Elle vise, dès la conception d'un procédé, d'un bien ou d'un service, à prendre en compte l'ensemble de son cycle de vie, en minimisant les impacts environnementaux.

• L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Elle vise à optimiser les ressources sur un territoire, qu'il s'agisse d'énergies, d'eau, de matières, de déchets, d'équipements... en constituant des réseaux d'échanges de matériaux interentreprises, ou de mutualisations de besoins.

• L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNÉLITÉ

Elle cherche à remplacer la possession d'un bien

ou d'un produit par un service correspondant à l'usage qu'on en fait et aux besoins réels que nous en avons (location avec maintenance et reprise, plutôt qu'achat et poubelle).

• LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Elle doit conduire l'acheteur, qu'il soit un acteur économique public ou privé, ou qu'il soit un citoyen consommateur, à effectuer son choix en tenant compte des impacts environnementaux, à toutes les étapes du cycle de vie du produit, du bien ou du service qu'il s'approprie à consommer.

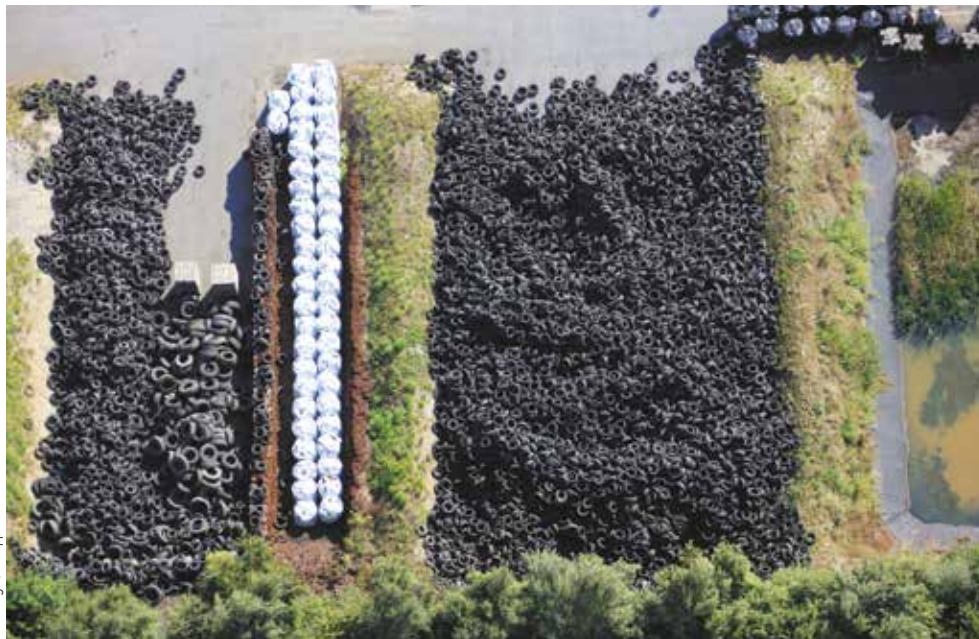
• L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE

Elle consiste à avoir le plus souvent possible recours à la réparation, à la vente, à l'achat d'occasion, au don, à l'échange... des biens et des produits, pour permettre leur réemploi, allonger leur durée de vie et limiter la production de biens inutiles.

• LE RECYCLAGE

Il consiste à transformer tout ce que l'on considère comme des déchets (de production ou de consommation), en nouvelles matières premières et produits organiques réinjectables dans le circuit économique.

*ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie



L'ENTREPRISE ROLL-GOM,

implantée à Tilloy-les-Mofflaines est la seule usine en France à produire des roues à bandage caoutchouc, à partir de pneus usagés non réutilisables.

La société recycle environ 30 000 tonnes brutes de pneus usagés, soit environ 10% de la production annuelle française de vieux pneus : **un pneu sur dix acheté en France finira recyclé chez Roll-Gom** [Source : groupe Auréa].

©Altimago / Philippe Fruiter



L'USINE HÄAGEN-DAZS

d'Arras, valorise les déchets industriels dans une unité de méthanisation, produisant de l'électricité et de la chaleur par cogénération. Une solution qui a permis de **faire baisser la consommation d'énergie du site de 15%**, entre 2008 et 2015.

La marque Häagen-Dazs figurera également parmi les premiers groupes agro-industriels d'envergure internationale à proposer une gamme de produits spécialement emballés pour le site de e-commerce "zéro déchet" maboutiqueoop.fr, qui sera lancée au printemps en France et aux États-Unis. Ce nouveau venu dans la livraison de produits alimentaires à domicile ne commercialisera que des **produits conçus pour être livrés** dans des contenants réutilisables (des pots en aluminium pour les glaces Häagen-Dazs), qui seront repris par le livreur pour être retournés au fabricant et remis dans la boucle jusqu'à 100 fois.

©Denis Cordonnier



©Altimago / Philippe Fruiter

LA SUCRERIE TEREOS,

à Boiry-Sainte-Rictrude investit massivement dans les systèmes de recyclage des eaux de lavage et de pressage des betteraves, pour limiter ses prélèvements dans la nappe phréatique. Entre 2013 et 2018, les consommations d'eau de forage ont ainsi chuté de près de 50%, passant de 350 000 m³ à 180 000 m³ par an. Les prochains investissements visent à réduire encore ce chiffre pour atteindre l'objectif ambitieux de 25 000 m³ par an d'ici deux ans. Soit, au final, **une consommation divisée par 14 en 8 ans !**

500 000 EMPLOIS NOUVEAUX

500 000 emplois créés en France d'ici 2030, 2,5% de PIB et 66% de réduction des gaz à effet de serre : c'est l'apport potentiel du secteur de l'économie circulaire en France, selon une étude menée en 2015 par le *Club de Rome* et relayée par l'institut national de l'économie circulaire intitulée.

"L'économie circulaire et ses bénéfices sociétaux : des avancées réelles pour l'emploi et le climat dans une économie basée sur les énergies renouvelables et l'efficacité des ressources".

années 1970 avec les premières prises de consciences écologiques et rentré dans les mœurs politiques au tournant des années 2000, commence à s'imposer, non seulement dans les têtes, mais aussi dans les pratiques.

En s'appuyant sur des définitions de plus en plus claires, sur des grilles de lecture simplifiées (encadré page 9), sur des nouvelles normes de certification pour les entreprises et, surtout, sur des indicateurs qui permettent de mesurer les progrès accomplis par l'ensemble des acteurs, l'économie circulaire devient de plus en plus concrète.

Une progression impressionnante

La bonne nouvelle, c'est que les changements de comportement des consommateurs et les nouvelles pratiques mises en œuvre par les producteurs commencent à produire des résultats encourageants et donnent quelques espoirs à tous ceux qui pensent "qu'on n'y arrivera jamais". Les indicateurs produits par le gouvernement avec le concours de l'Ademe⁽¹⁾, montrent que la

consommation de matières premières, en France, a diminué de 16% entre 2007 et 2014, passant de 14 tonnes par habitant et par an à 11,7 tonnes, alors que l'économie enregistrait dans le même temps une croissance de 3,33% du PIB (total sur la période).

Autrement dit, la France a produit plus de richesses avec moins de ressources non renouvelables : 1 kg de matières premières génère 2,2 euros de PIB en 2007, en 2014 il permettait de produire 2,77 euros, soit un gain en efficacité de 25% ! Peu d'indicateurs économiques peuvent se flatter de connaître une telle progression en l'espace de 7 ans (on attend avec impatience des chiffres plus récents).

La gestion des déchets ménagers sur la bonne trajectoire

Le recyclage et la valorisation des déchets ménagers enregistre également de beaux résultats sur la période 2008 - 2014, avec une réduction de -21% des volumes portés en enfouissement (moyenne nationale), au profit des filières de valorisation des

matériaux ou de production d'énergie. Si cette tendance se confirme, la France atteindrait son objectif ambitieux de réduction de 30% des tonnages d'enfouissement sur la période 2010 - 2020.

Avec la participation active des habitants du territoire, le SMAV fait encore plus fort (lire ci-contre).

S'il ne fallait retenir qu'un seul chiffre

Le chiffre qui résume à lui seul les progrès de l'économie circulaire est "l'indicateur de circularité des matières" plus facile à comprendre que son nom ne l'indique : en 2014, 18% des besoins en matières premières de notre économie étaient couverts par des matériaux valorisés. Ce taux n'était que de 15% en 2006. En projetant ces chiffres qui manquent cruellement d'actualité, on peut penser que nous en serons à plus de 20% à la fin de cette année. ■

(1) Source : 10 indicateurs clés pour le suivi de l'économie circulaire, édition 2017. Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des relations internationales sur le climat.

-43 % D'ENFOUISSEMENT EN 7 ANS

En matière de recyclage et de valorisation des déchets, Le SMAV fait beaucoup mieux que les objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui visait à **réduire de 30%** les volumes de déchets portés en enfouissement entre 2010 et 2020.

En moins de 7 ans (2010 à 2017), le SMAV a déjà réduit ses volumes d'enfouissement de **43%**, dépassant avec plus de 3 ans d'avance les objectifs fixés pour 2020.

À cette date la performance du SMAV devrait se situer aux alentours de **-85%** !

Et ce n'est pas fini : **l'objectif des -100% (zéro enfouissement) pourrait être atteint vers 2023 ou 2024 !**

re3

LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE À L'AVANT-GARDE

La région Hauts-de-France dispose de nombreux atouts dans le domaine de l'économie circulaire. En se lançant, dès 2013, dans un modèle de développement d'inspiration *Troisième révolution industrielle* (baptisée **rev3**), avec l'aide du prospectiviste Jeremy Rifkin, elle a d'emblée placé les leviers d'action de l'économie circulaire au cœur de sa démarche.

On dénombre aujourd'hui plus de 300 acteurs publics et privés (collectivités, universités, laboratoires, centre de recherche, entreprises, monde agricole...) travaillant ensemble de manière coordonnée sur la question, essentiellement autour de deux grands domaines d'excellence : le développement de filières innovantes pour le recyclage des matériaux et la conception des matériaux du futur, issus des ressources renouvelables (agro-ressources, chimie verte, bioraffinerie...).

Tirés par des groupes industriels d'envergure internationale tels que Roquette, Bonduelle, Lesaffre International, les Hauts-de-France entendent rapidement devenir une des régions du monde les plus innovantes et les plus compétitives en matière d'économie circulaire.

LES DÉCHETS PLASTIQUES SONT-ILS VRAIMENT RECYCLABLES ?



LE PLASTIQUE EST PARTOUT, Y COMPRIS DANS LES ESTOMACS DES POISSONS. Omniprésent dans notre vie quotidienne, il est devenu le problème majeur du XXI^e siècle. Entre 1950 et 2015, le monde a produit près de 6,3 milliards de tonnes de déchets plastiques, dont seulement 9% ont été recyclés et 12% incinérés. Les 79% restants se baladent dans la nature. Il y a urgence environnementale et sanitaire à agir, à tous les niveaux !

Sixante ans après la découverte des attraits du plastique, l'humanité toute entière est accro à ce matériau polymère. Chaque seconde dans le monde, 10 tonnes de plastique sont produites. Problème : une tonne finit dans la mer toutes les deux secondes. Notre addiction est en train de plastifier la planète. Fabriqué à base d'hydrocarbures et de composants chimiques, le plastique n'est pas biodégradable et sa décomposition en microparticules continue de polluer notre écosystème pendant des centaines voire des milliers d'années. Bref, le plastique, c'est pratique mais pas écologique. Faute de pouvoir totalement s'en passer, les solutions sont à trouver du côté de la collecte, du recyclage et (surtout) de la recherche de matériaux alternatifs plus vertueux. Industriels, distributeurs, consommateurs... toute la société va devoir se mobiliser, changer ses habitudes et réinventer une filière plastique vertueuse à l'aune de l'économie circulaire.

Entre 5 et 13 millions de tonnes de déchets plastiques se déversent chaque année dans les océans.

Source : Agence internationale de l'énergie.

Relever le défi du recyclage

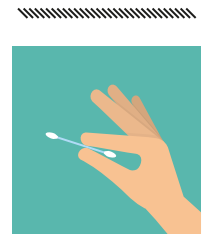
En France, la loi de transition énergétique pour la croissance verte a fixé comme objectif d'atteindre 100% de plastiques recyclés d'ici 2025. À ce jour, le taux de recyclage varie entre 22 et 26%, selon les études. Il s'agit donc pour les professionnels de la plasturgie de réenchanter le plastique usagé. Ceux du recyclage doivent, eux, trouver des solutions pour exploiter



les autres produits plastiques (films d'emballage, barquettes, pots de yaourts...), car cette loi de transition énergétique prévoit d'étendre les consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des plastiques à l'horizon 2022. Actuellement seules les bouteilles (eau, soda, huile, sauces...) et flacons (shampooing, lessive, gel douche...) en plastique ont leur place dans les poubelles jaunes du SMAV.

Dire "stop" aux plastiques inutiles

Si le recyclage est indispensable, la première urgence est de réduire notre addiction au plastique. Certes le gouvernement prend des mesures : interdiction des sacs plastiques à usage unique en caisse depuis 2016, fin de la vente de vaisselle jetable et des coton-tiges en plastique à compter du 1^{er} janvier 2020... Mais nous, consommateurs, pouvons aller plus loin par de simples gestes d'achats. Ne plus se laisser impressionner par l'emballage, privilégier les produits en vrac, adopter le cabas ou les sacs en tissus, remplacer ses objets en plastique par d'autres recyclables... Les solutions alternatives sont nombreuses, faciles à adopter et moins coûteuses sur le long terme. C'est juste une question d'habitudes. ■



SATANÉ COTON-TIGE

D'apparence innocente, le coton-tige en plastique est une plaie pour l'écologie et toute la chaîne de valorisation des déchets. À cause de sa petite taille, il peut bloquer une usine de traitement des déchets et altérer un process de recyclage. Pire, jeter dans les toilettes (c'est malheureusement fréquent), il passe à travers les grilles des stations d'épurations et se retrouve dans les océans.

Solution :
passer au coton-tige biodégradable ou au cure-oreille réutilisable à vie !

PROGRESSION DES TAXES ET TARIFICATION SELON LE PRINCIPE POLLUEUR-PAYEUR

Ce qui nous attend (ou pas) dans les prochaines années



L'investissement réalisé par le SMAV dans le *Selectrom* permettra d'échapper en grande partie à l'augmentation de la TGAP.

LES DÉCHETS N'ÉCHAPPENT PAS À LA SURVEILLANCE DES POUVOIRS PUBLICS. Si c'est tant mieux pour l'environnement et notre santé, ça peut l'être un peu moins pour notre porte-monnaie. L'augmentation rapide de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pourrait faire flamber le coût de la gestion des déchets. Heureusement, le SMAV a fait des choix stratégiques qui devraient rendre la facture indolore. Et de nouvelles solutions pour réduire les volumes de déchets sont à l'étude.

Augmentation de 10 à 50 euros par tonne de déchets traités

Le Parlement a adopté, en décembre 2018, la réforme de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Cette taxe "écologique", qui pèse sur les déchets

mis en décharge ou incinérés par les industriels et les circuits commerciaux, vise à favoriser le recyclage des matériaux et l'écoconception des produits par les acteurs de l'économie. La loi prévoit d'augmenter progressivement les taux de ces prélèvements, à partir de 2021 jusqu'en 2025, pour alourdir le

montant final de 10 à 50 euros par tonne (en fonction de la performance environnementale des installations d'enfouissement ou d'incinération qui reçoivent ces déchets).

Bonne nouvelle pour l'environnement

Les personnes sensibles aux problèmes écologiques (nous tous), apprécient à juste titre cette mesure qui épargnera à notre planète des tonnes de souffrances et préservera notre santé. Les personnes sensibles à leurs dépenses (nous tous) apprécieront sans doute moins cette mesure qui pèsera aussi sur le traitement des déchets ménagers, c'est-à-dire sur les consommateurs qui jettent des déchets non recyclables produits par les industriels. Dans certains territoires, la facture annuelle pourrait faire un bond de 30 à 40 euros par foyer.

La TGAP indolore pour les habitants servis par le SMAV ?

Les habitants des trois territoires desservis par le SMAV (carte en deuxième de couverture), devraient quant à eux échapper à cette augmentation. Les choix technologiques et environnementaux effectués par les élus intercommunaux depuis une dizaine d'années, devraient permettre d'atteindre l'objectif "zéro enfouissement" d'ici 2021, date des premières augmentations de la TGAP. Quant à la part des déchets confiés aux usines de valorisation énergétique (incinération), elle devrait diminuer fortement au profit du recyclage, avec la montée en charge du *Selectrom* (lire pages 24 à 26). Au final, la répercussion de la TGAP, ne devrait pas dépasser, localement, 3 à 4 euros par foyer. Il est encore possible de faire mieux, en réduisant les volumes de déchets jetés dans la poubelle grise (ordures ménagères). Le SMAV étudie actuellement les solutions encore expérimentales qui pourraient venir renforcer la réduction des déchets (ci-contre). ■



LA TARIFICATION INCITATIVE, UNE BONNE IDÉE ?

La facturation des usagers en fonction du volume de déchets qu'ils produisent a le vent en poupe du côté des associations de défense des consommateurs et de protection de l'environnement. Elles mettent en avant les résultats

obtenus par les territoires ayant fait ce choix (7% des français concernés aujourd'hui). Selon l'Ademe, la mise en place de la tarification incitative permet en moyenne de réduire de 41% la quantité d'ordures ménagères, d'augmenter de 40% la collecte des recyclables et de réduire de 8% la quantité totale de déchets collectés.

Selon une étude publiée par l'UFC *Que Choisir*, en février 2018, le montant facturé aux usagers dans ces territoires serait en moyenne 25% inférieur qu'ailleurs et il est plus juste, puisqu'il applique le principe du pollueur-payeur.

Du côté des territoires en réflexion (93% des français concernés), parmi lesquels se situe le SMAV, on s'inquiète d'un possible retour aux décharges sauvages, à l'encombrement "soudain" des points d'apports volontaires (PAV) ou aux mélanges douteux dans la poubelle jaunes (moins taxée que celle des ordures ménagères), donc à des injustices entre "petits filous" et "familles zéro déchet". Le débat est ouvert.



LIMITER LA FRÉQUENCE DES COLLECTES, UNE ALTERNATIVE ENVISAGEABLE ?

Une autre façon de réduire le volume des ordures ménagères en maîtrisant, par la même occasion, les coûts du service, consiste à

espacer les collectes. Dans les communes où la collecte est déjà réalisée tous les 15 jours par le SMAV, cela ne pose que très peu de difficultés aux habitants. Mais il s'agit de communes rurales, où ceux-ci disposent, pour la plupart, d'un jardin qui leur permet de composter les déchets organiques. En milieu urbain, des solutions de compostage collectif sont actuellement à l'étude. Elles pourraient permettre de limiter la fréquence des collectes en ville et faire faire de grands progrès au compostage (exemple page 40).



TERRITOIRES

INTERCOMMUNALITÉS EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les trois territoires associés au sein du SMAV agissent pour la planète. La Communauté Urbaine d'Arras et les Communautés de communes du Sud-Artois et des Campagnes de l'Artois sont, depuis longtemps, passées à l'action pour la croissance verte. Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, développement des énergies renouvelables locales, soutien aux entreprises à haute valeur environnementale ajoutée... **100% RESSOURCÉ** fait le point sur leurs actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, responsables des changements climatiques, et préserver les ressources naturelles.

UN FABULEUX DESTIN *pour les bio-déchets ?*

“TROISIÈME POUBELLE” OU SOLUTION PLUS PERFORMANTE ? La loi de transition énergétique pour la croissance verte (dite loi TEPCV) prévoit que tous les particuliers puissent disposer d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets avant 2025. Le SMAV développe des solutions alternatives à la troisième poubelle.

80 %
DES BIODÉCHETS
VALORISÉS

Tel est l'objectif que souhaite atteindre rapidement le SMAV, bien au-delà de celui fixé par la France pour 2025. À savoir : **valoriser 65% des biodéchets.**

Les biodéchets, constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables, représentent encore 30 à 35% du contenu des poubelles grises en France, partant la plupart du temps en enfouissement ou en incinération. Un véritable gaspillage, lorsqu'on sait qu'ils présentent un potentiel de valorisation extraordinaire, soit directement sous forme de compost, soit sous forme d'énergie, en produisant du biogaz issu de la méthanisation. Méthode qui produit également du digestat (résidu de méthanisation), excellent pour l'épandage en agriculture (et bien moins odorant que le lisier). C'est la raison pour laquelle le législateur incite fortement les territoires à mettre en place une collecte séparée des biodéchets (“troisième poubelle”), à moins que ceux-ci puissent faire la démonstration que ce ne sera pas nécessaire.

90% des biodéchets valorisés d'ici 2025

C'est sur la deuxième option que travaille le SMAV depuis plusieurs années, en s'appuyant sur deux moyens d'action complémentaires : le développement de solutions de compostage de proximité (chez les particuliers, au pied des immeubles, à l'échelle d'un quartier ou au sein d'un établissement) et sur la mise en œuvre de technologies capables d'extraire le peu qui partira encore dans la poubelle grise en 2025 (lire page 24). Le couplage de ces deux méthodes devrait permettre de valoriser, à terme, plus de 90% des biodéchets produits sur le territoire : largement au-dessus des performances enregistrées par les territoires pionniers de la “troisième poubelle”, dans laquelle on ne retrouve en moyenne que 50% des biodéchets produits par la population (un chiffre qui semble être un maximum indépassable). ■

©compang-tom - stock.adobe.com



LE GRAND ARRAS EN TÊTE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



©Communauté Urbaine d'Arras

Bientôt le 1000^{ème} vélo électrique. Le dispositif d'aide à l'acquisition de vélos électriques pour les habitants de la CUA dépasse aujourd'hui ses objectifs initiaux.

LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS A SIGNÉ LE TOUT PREMIER CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (C.T.E.) AVEC L'ÉTAT*, avec à la clé 48 millions d'aides sur quatre ans (2018-2022). Objectif : démultiplier et coordonner les initiatives pour faire du Grand Arras l'un des premiers territoires à emmener la prochaine génération vers une société post-carbone.

Le territoire du Grand Arras foisonne de solutions pour répondre à l'enjeu du dérèglement climatique. Et il a déjà démontré sa capacité à passer de la parole aux actes. Il s'agit aujourd'hui d'amplifier la dynamique et d'y associer l'ensemble des citoyens, pour faire du Grand Arras un territoire exemplaire de la transition écologique.

Une démarche nouvelle

L'élaboration du C.T.E, signé en octobre 2018, a été l'occasion de rassembler toutes les forces vives du Grand Arras déjà engagées sur la voie du développement durable et de déterminer les défis et les solutions que le territoire est en mesure d'assumer. Cette démarche collaborative a permis d'aboutir à une stratégie de transition écologique parfaitement réaliste, pour réduire l'empreinte carbone du Grand Arras. L'ambition : diminuer de 40% les consommations d'énergie du territoire d'ici 2050 et multiplier par 10 sa production d'énergies renouvelables.

Une stratégie de transition écologique parfaitement réaliste, pour réduire l'empreinte carbone du Grand Arras.

Pour la concrétiser, cinq axes d'action et plusieurs centaines d'engagements forts ont été définis : développer les énergies vertes locales et en particulier la production de biogaz et de chaleur bois ; créer les conditions d'une mobilité intelligente ; favoriser l'économie circulaire et l'engagement sociétal des entreprises ; accroître l'efficacité énergétique des bâtiments publics et privés ; améliorer le cadre de vie en amplifiant les ressources naturelles et la biodiversité du territoire.



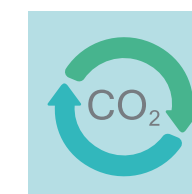
©Communauté Urbaine d'Arras

Autobus fonctionnant au biogaz. La Communauté Urbaine d'Arras investira 18 millions d'euros, pour renouveler intégralement la flotte des transports en commun avec ce type de véhicule, dans les 5 ans qui viennent.

Le SMAV s'engage

Parvenu à maîtriser, depuis 7 ans, la croissance des tonnages de déchets produits sur le territoire, le SMAV participe activement à la transition écologique, avec une triple volonté : réduire de 25% les tonnages collectés et traités d'ici 2050, valoriser 100% des déchets qui lui sont confiés et réduire les émissions de gaz à effets de serre. Des opérations en ce sens figurent au Contrat de Transition Écologique de la Communauté Urbaine d'Arras, dont le SMAV est l'opérateur de référence en matière d'économie circulaire. Parmi elles : la participation au développement d'un technocentre régional de la méthanisation ; le développement de solutions de réemploi (ex : ateliers de réparation dans les déchèteries, mise en place d'une banque de matériaux, retour au système de consigne...) ; le basculement de sa flotte de véhicules de collecte des déchets ménagers sur le biogaz... ■

* Ont aussi paraphé le contrat : la Région Hauts-de-France, l'Ademe et la Caisse des Dépôts.



130 EMPLOIS VERTS

Selon l'État, le Contrat de Transition Écologique permettra à la Communauté Urbaine d'Arras de créer 130 emplois verts et de réduire de 30 000 tonnes chaque année ses émissions de gaz à effet de serre.



©Communauté de communes Sud Artois / Altimage

La Communauté de communes Sud Artois a fait du vent l'une de ses principales sources d'énergie et de richesse.

UN TERRITOIRE PRÊT À PRODUIRE AUTANT D'ÉNERGIE QU'IL EN CONSOMME !

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EST AU CŒUR DU PROJET DE TERRITOIRE de la Communauté de communes du Sud-Artois. À commencer par ses parcs éoliens ! Le point avec Jean-Jacques Cottel, son président, également maire de Bapaume.



©Jean-Jacques D'Amore

« Nos 51 éoliennes fournissent aujourd'hui 124,3 MW/h, de quoi alimenter près de 125 000 personnes en électricité, sans compter le chauffage électrique. Plusieurs projets sont en cours. À terme, la capacité produite pourrait être doublée. »

JEAN-JACQUES COTTEL

Une bonne cinquantaine d'éoliennes déjà implantées ! Sans compter les 80 autres qui seront installées, sans précipitation, d'ici à l'horizon 2025*. Pas de doute la Communauté de communes Sud Artois (63 communes autour de Bapaume) a fait du vent l'une de ses principales sources d'énergie et de richesse. Son président s'en explique : « Nos grandes plaines éventées et notre habitat dispersé sont de formidables atouts qui ont naturellement attiré les investisseurs spécialisés dans l'énergie éolienne ». Et Jean-Jacques Cottel de se réjouir aussi de la création d'emplois et des ressources fiscales générées par l'arrivée d'entreprises comme Eurowatt ou Vestas.

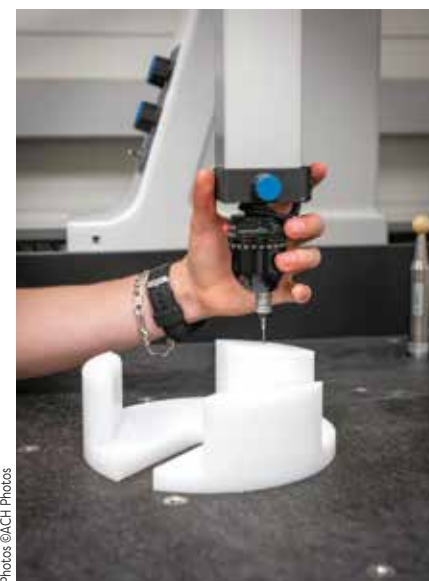
D'autres sources d'énergie...

Pour autant, il n'est pas question pour ce

territoire de se limiter à une seule source d'énergie renouvelable. De nombreuses pistes sont aujourd'hui explorées. À commencer par un projet expérimental de chaufferie au bois sur le parc d'activités des Anzacs. Une réflexion est aussi engagée sur la réalisation d'une unité de méthanisation et sur l'installation de panneaux solaires sur des bâtiments publics. « Et pourquoi pas sur des délaissés agricoles ou sur des zones dédiées le long des berges du tant attendu Canal Seine-Nord ? » imagine Jean-Jacques Cottel. Pour encourager certains projets et contribuer à leur financement, la Communauté de communes du Sud Artois a même créé, avec 31 communes volontaires, une société d'économie mixte. Son nom : Éole Sud ! ■

* Les services de l'Etat devront préalablement se positionner sur la délivrance des permis de construire.

ELANPLAST ID L'UN DES FLEURONS DE LA ZONE MODÈLE ECOPOLIS



Photos ©ACH Photos

ÉlanPlast a fait de l'impression 3D son moteur de développement.



EN BOULEVERSANT LES PRATIQUES DE FABRICATION TRADITIONNELLES, l'impression 3D s'inscrit pleinement dans la Troisième révolution industrielle. Elle est la première spécialité de l'entreprise *ÉlanPlast ID*, installée à Tincques sur la zone industrielle Ecopolis.

« C'est un parc d'activités sans clôture où il y a plus d'espaces verts et de bâtiments écologiques que de béton. Écopolis n'a vraiment rien à voir avec une zone classique » assure Michel Seroux, le président de la Communauté de communes "Les Campagnes de l'Artois". Un président heureux d'accueillir sur cette zone de 17 hectares, plus de 350 emplois et quelques belles unités industrielles parmi lesquelles Les Délices des sept vallées, le fabricant d'escaliers Debret et bien sûr la société ÉlanPlast. Installée à Tincques depuis 2013, cette dernière, spécialisée dans l'usinage de toutes matières plastiques, a fait de l'impression 3D son moteur de développement.

Machines spéciales

Elle est aujourd'hui la première usine des Hauts-de-France à fabriquer des pièces complexes

ne pouvant (ou difficilement) être réalisées autrement. Ses 13 salariés conçoivent ainsi des pièces pour machines spéciales destinées à de nombreux secteurs d'activités : agroalimentaire, ferroviaire, BTP, secteur médical... Parallèlement à la production, l'activité de bureau étude, de conseil et de gestion de données techniques est en plein essor au sein d'ÉlanPlast ID. « On répond à des demandes spécifiques de nos clients, en réalisant des prototypes qu'on fait évoluer selon leurs besoins. » souligne son gérant Arnaud Pommier. Autre singularité d'Élanplast : elle a initié le tout premier groupement d'intérêt économique pour l'impression 3D en France avec quatre sociétés des Hauts-de-France, pour notamment partager un investissement important et des savoir-faire complémentaires. ■



©Jean-Jacques D'Amore

« Les 17 hectares du parc d'activités Écopolis ont pour nous un double objectif : accueillir prioritairement les entreprises à haute valeur environnementale et fixer l'emploi sur notre territoire rural. » MICHEL SEROUX

L'éco-actu DES INTERCOMMUNALITÉS

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES VERTES LOCALES... les trois territoires associés au sein du SMAV ne manquent pas de projets dans ces domaines. Voici quelques actus en bref.



Le territoire Sud Artois se dote d'un schéma de développement éolien

Très en pointe en matière d'énergies éoliennes, la Communauté de communes Sud Artois veille à bien maîtriser le développement de celles-ci. Et surtout à ce qu'il soit compris et bien accepté de la population (64 communes). Tout projet d'implantation d'éolienne devra donc s'inscrire dans le schéma de développement éolien, adopté en 2018 par les élus communautaires. Schéma dont devra tenir compte le futur PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal). L'État aura évidemment son mot à dire avant la délivrance des permis de construire.

LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS ÉTEND SON RÉSEAU DE CHALEUR



Place au chauffage "vert" ! Créé dans les années 1960, le réseau de chaleur d'Arras est passé du noir (charbon, fuel) au vert (bois) depuis 2016 et l'inauguration de la chaufferie biomasse de la Communauté

urbaine d'Arras. Il a aussi gagné en kilomètres pour atteindre prochainement 22,7 km. Des travaux sont en cours dans diverses rues arrageoises pour desservir de nouveaux bâtiments. Une fois achevés, une eau chauffée à environ 95°C, en provenance de la chaufferie biomasse, circulera l'hiver dans les tuyaux enterrés et isolés du réseau de chaleur urbain pour alimenter les radiateurs des bâtiments qui y seront reliés. Ainsi de nouveaux logements collectifs, établissements scolaires et administratifs se passeront de leur propre chaudière et cheminée. Avec ces infrastructures (chaufferie biomasse et réseau de chaleur), la CUA évite chaque année le rejet de 10 000 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère et permet aux usagers de réduire leur facture énergétique. Gagnant-gagnant.

Avec le Budget Participatif de la Ville d'Arras, les habitants s'impliquent pour un avenir durable

La troisième édition du Budget Participatif de la Ville d'Arras est lancée.

Plus de 50 projets d'intérêt général, imaginés par des habitants (de plus de 11 ans), sont en lice. Nombre d'entre eux visent à faire progresser la ville sur la voie du développement durable. Ainsi trouve-t-on parmi ces belles initiatives : l'installation de poubelles de tri sélectif dans les espaces publics, la création de lieux potagers en ville, l'aménagement d'un jardin participatif, un kit de solutions pour mettre la ville au compost, la re-végétalisation de l'urbain pour favoriser la biodiversité... Tous les Arrageois ont jusqu'au 15 juin pour voter pour leur(s) projet(s) favoris. Les lauréats seront financés à partir de 100 €, dans la limite de 20 000 € par projet, pour une enveloppe globale de la Ville de 150 000 €.

Tous les projets sur : budgetparticipatif.arras.fr

SOLUTIONS

LE SMAV MOTEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Valoriser 100% des déchets qui lui sont confiés, telle est l'ambition du SMAV. Pour la concrétiser, il déploie des dispositifs de collecte de plus en plus sélectifs et respectueux de l'environnement, ainsi que des moyens (humains et technologiques) importants pour optimiser le traitement et la valorisation des déchets, tout en œuvrant activement à faire diminuer la quantité de déchets produits. **100% RESSOURCÉ** zoom sur les solutions du SMAV pour recycler le contenu de nos poubelles et ses astuces pour éviter le gaspillage des ressources naturelles.

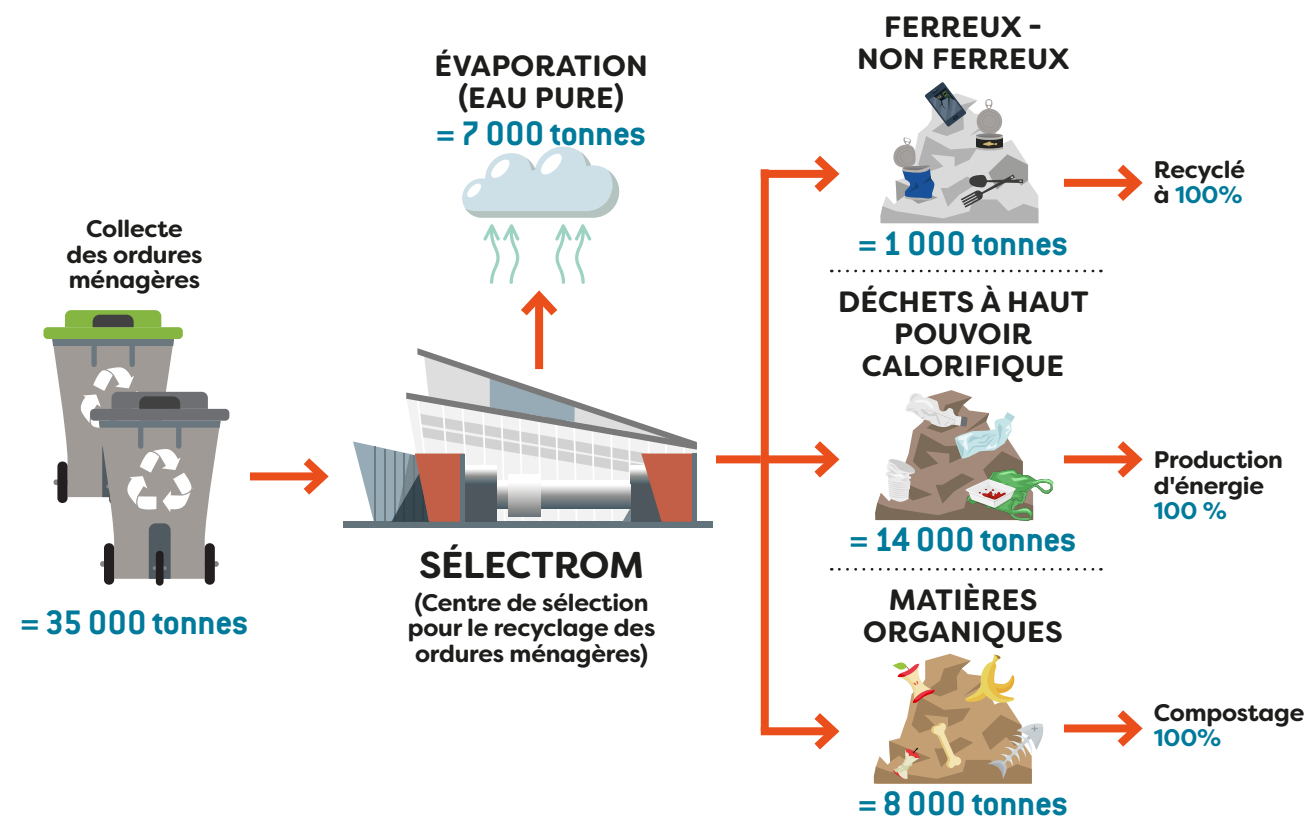


CAP SUR LE *zéro enfouissement* AVEC LE SÉLECTROM



Photos © SMAV

QUE DEVIENNENT NOS ORDURES MÉNAGÈRES APRÈS LA COLLECTE ? Sur le territoire du SMAV, elles passent désormais par une unité de traitement spécialisée : le centre de sélection pour le recyclage des ordures ménagères (*Sélectrom*). Cet outil industriel sépare les différentes matières contenues dans nos **poubelles grises** avant de pouvoir les valoriser et réduit ainsi fortement le volume de déchets ménagers ultimes portés en enfouissement. Visite guidée.



Le principe "trier pour mieux valoriser" s'applique désormais (aussi) aux ordures ménagères. Déterminé à tendre vers les 100% de valorisation des déchets qui lui sont confiés, le SMAV s'est doté d'un nouvel outil pour une gestion et une valorisation optimales des ordures ménagères résiduelles (OMR) : le *Sélectrom*. Mis en service fin 2017 sur l'Écopôle de Saint-Laurent-Blangy, ce centre de sélection pour le recyclage des OMR devrait permettre de **réduire à 9 000 tonnes le volume des déchets portés en enfouissement en 2019 (contre 16 985 tonnes en 2017)**. Un résultat spectaculaire rendu possible grâce à des procédés de tri ultra-performants, "piochés" ici et là dans différents centres similaires d'Europe.

Du déchet à la matière, en 10 jours

Chaque jour, les camions de collecte des OMR viennent au *Sélectrom* déverser, après pesage, leur chargement. 35 000

tonnes par an. Les yeux rivés sur la fosse de réception, un conducteur-pontier contrôle la qualité des déchets entrants et charge les trémies d'alimentation à l'aide d'un grappin pouvant contenir jusqu'à 3 m³ de déchets. La transformation peut commencer. Les OMR sont ainsi introduites dans un Bio Réacteur Stabilisateur, un tube de 48 mètres de long tournant sur lui-même (1 tour/minute) où la température monte à 75°C, pour pré-fermentation. Elles y séjournent trois jours avant d'être envoyées dans les tunnels de séchage (il y en a 6) pour environ une semaine de cure de déshydratation. Cette étape permet de renvoyer dans l'atmosphère plus de 7 000 tonnes d'eau par an (qui partaient bêtement à l'incinération avant l'ouverture du *Sélectrom*). Puis direction la chaîne de tri/affinage composée de plusieurs process : trommel (extrait les déchets de plus de 3 cm), électro-aimant (récupère la ferraille), crible trampoline (isole les matières organiques)... Après 10 jours au *Sélectrom*, les déchets sont, en grande majorité, devenus matières valorisables.



0,32
CENTIMES D'EURO

L'investissement du SMAV pour se doter du *Sélectrom* représente **0,32 centimes d'euros par mois et par habitant (3,84 € par an)**.

7 000
TONNES

La quantité de matière organique de qualité supérieure que permettra de produire le *Sélectrom* pour l'année 2019. Elle est compostée à Bapaume pour être revendue aux agriculteurs.

La deuxième vie de nos OMR

Des déchets mélangés en provenance de nos poubelles grises, le *Sélectrom* extrait quatre flux ayant chacun leur destinée. **La matière organique** sert à produire du compost de qualité supérieure (au-delà des exigences de la norme NFU 44 051 !) destiné à une utilisation en agriculture, espaces verts et aménagements paysagers. Elle peut aussi être destinée à la valorisation énergétique par méthanisation. **Les produits combustibles** (les plastiques, emballages souillés...), à haut pouvoir calorifique, partent alimenter des filières de valorisation énergétique (cimenteries, chaufferies industrielles). **Les métaux ferreux** sont orientés vers leurs filières de recyclage respectives. Seuls **les matériaux "inertes"** (cailloux, petits morceaux de verre...), non valorisables, sont éliminés en installation de stockage. Pour l'instant.

Faire encore mieux ensemble

Indispensable pour valoriser toujours plus les déchets du territoire, le *Sélectrom* n'est pas et ne doit pas être l'unique solution de gestion des biodéchets (déchets organiques). Voyez un peu le chantier pour les extraire du reste des OMR... C'est pourquoi le SMAV expérimente progressivement des collectes de proximité des biodéchets, propose des composteurs en bois à tarif préférentiel, accompagne les particuliers qui souhaitent se mettre au compostage... Avec l'aide de chacun, **près de 80% du gisement des déchets organiques du territoire pourraient ainsi être valorisés en fertilisant naturel**. Ça vaut le coût de les sortir de sa poubelle, non ? ■

Le *Sélectrom* dispose de sa propre "usine de traitement de l'air" pour éviter la dispersion des odeurs et renvoyer dans l'atmosphère un air parfaitement purifié.



Photos : ©SMAV

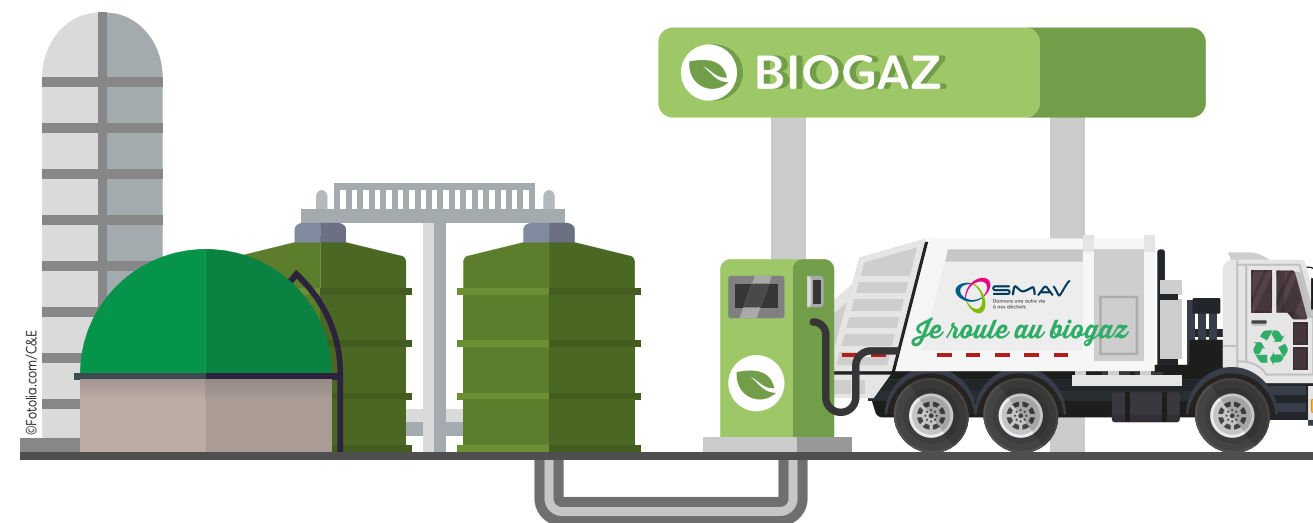


VIVE LES SAC-POUBELLES BIODÉGRADABLES !



©Delphine Vasseur

Très utiles à la maison, les sac-poubelles traditionnels en plastique sont non seulement néfastes pour l'environnement mais aussi une vraie plaie pour le *Sélectrom*. Souples, longs, non biodégradables... ils s'accumulent à la sortie du Bio Réacteur Stabilisateur, se saucissonnent entre eux et finissent par l'obstruer. Régulièrement, il faut sortir l'artillerie lourde pour retirer le saucisson de plastiques. L'idéal, pour le *Sélectrom* comme pour l'environnement, serait que chacun passe aux sac-poubelles biodégradables. ■



Bientôt des véhicules au biogaz pour la collecte des ordures ménagères

PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES, le SMAV entend être exemplaire en matière de responsabilité environnementale. Pour cela, il prévoit notamment de basculer toute sa flotte de véhicules de collecte sur le biogaz, dès 2020.

Actuellement, les 23 camions bennes à ordures ménagères (BOM) du Syndicat Mixte Artois Valorisation carburent au diesel. Pour un service engagé dans la préservation de l'environnement, ce n'est pas très exemplaire. Ça va changer ! À compter de 2020 et jusqu'en 2024, le SMAV va remplacer la totalité de sa flotte de véhicules de collecte par des BOM fonctionnant au biogaz, à raison de 5 par an. Si l'investissement est conséquent (près de 1,4 million d'euros par an), les bénéfices pour l'environnement sont considérables. Ce basculement des BOM sur le biogaz produira mécaniquement une réduction de plus de 80% des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de particules fines produits par le matériel roulant du SMAV. À terme, tous les camions carbureront au biogaz, pour une baisse de 100% des émissions de CO₂ !

Le SMAV sera ainsi largement au-dessus des objectifs européens qui visent une réduction des émissions de GES pour les camions de 15% d'ici 2025 et 30% d'ici 2030.

Et pourquoi pas du biogaz local

Engagé aux côtés de la Communauté Urbaine d'Arras dans le projet de Technocentre régional de la méthanisation (Euraméthra), le SMAV pourrait s'appuyer sur cette unité de production de bio-méthane injecté pour alimenter ses camions. Il compte aussi mettre à profit cet équipement pour développer une solution de valorisation des bio-déchets extraits des ordures ménagères ne pouvant actuellement être mélangés avec les autres sources de biomasse. **Ainsi un jour ses BOM rouleront aux déchets.** ■

UN PLAN POUR FAIRE CHUTER DE 7% *nos volumes de déchets, d'ici 2025*



CONSOMMATION RESPONSABLE, LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, réduction des bio-déchets et des déchets verts... l'engagement de tous est essentiel. C'est pourquoi le SMAV a élaboré son **programme local de prévention des déchets**, en étroite collaboration avec l'Ademe et les acteurs du territoire. Focus sur les principales actions !



Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, qu'on n'a donc pas besoin de collecter ni de traiter ! Le SMAV a fait de cette évidence, l'axe majeur de son programme local de prévention des déchets ménagers. Ce plan d'actions concrètes, visant la

réduction à la source, est ajusté chaque année, à la lumière de l'expérience, par une commission consultative d'élaboration et de suivi dans laquelle siègent des représentants des collectivités et associations du territoire*. Ce programme est tourné vers trois ambitions.



Des solutions pour consommer responsable

- **BÉBÉ COUCH'DURABLES.** Cette action s'adresse aux jeunes parents et aux professionnels de la petite enfance. Son but est de promouvoir l'utilisation des couches lavables (voir page 42).
- **VIDÉOS TUTOS.** Vous sensibiliser aux gestes de prévention du quotidien, tout en vous montrant qu'ils sont réalisables et réalisés ici ou là sur notre territoire, tel est le but de ces vidéos de démonstration. Ces petits films, créés avec des usagers ou partenaires du territoire, sont notamment relayés sur de nombreux supports de communication, dont le site internet, le twitter et la page facebook du SMAV.

• **EN FINIR AVEC LES GOBELETS JETABLES.** Sont concernés tous les organisateurs de fêtes, festivals et autres événements publics du territoire. Le SMAV leur prête des gobelets réutilisables, et les encourage à investir dans ce type de matériel. L'objectif étant de réduire les déchets et d'enclencher une démarche d'éco-exemplarité dans l'organisation de l'évènement.

Des actions anti gaspi !

• **MOBILISER LES MAGASINS.** Petits commerçants, moyenne et grande distribution ont un rôle important à jouer pour limiter le gaspillage des produits. Le SMAV envisage notamment de mettre en place avec eux des ateliers de valorisation des légumes et fruits abimés



(pouvant être transformés en smoothies et soupes) et des zones de produits à dates courtes.

• **ATELIERS CUISINE.** Cuisiner les restes et éviter le gaspillage alimentaire, voilà ce que pourront découvrir les familles dans ces ateliers proposés par l'intermédiaire des CCAS, centres sociaux et associations diverses.

Des astuces pour éviter les déchets verts

• DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU COMPOSTAGE

Le compostage domestique* est la plus courante des pratiques visant à réduire la part importante de bio-déchets contenus dans vos ordures ménagères résiduelles (déchets alimentaires) ou déposés en déchèterie (déchets verts). C'est pourquoi le SMAV va continuer à renforcer ses opérations de promotion du compostage. Des réunions publiques interactives sont ainsi proposées dans vos communes. A l'issue de celles-ci, un composteur à tarif préférentiel sera remis aux familles volontaires. Un suivi après achat pourra aussi être assuré.

*Pour en savoir plus sur le compostage n°vert 0800 62 10 62 (voir également page 45)

• UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE D'ÉCHANGES

À vocation sociale et environnementale, cette plateforme permettra d'échanger entre usagers aguerris et novices sur les aspects matériels (bio-déchets, broyat, compost) et de partager les bonnes pratiques en matière de compostage.

• CRÉATION D'UN RÉSEAU DE RÉFÉRENTS COMPOSTAGE

En complément de la plateforme numérique, quelques études réalisées sur notre territoire montrent la nécessité de renforcer l'accompagnement de la pratique du compostage car il constitue l'un des moyens les plus efficaces pour réduire sa production de déchets. Le réseau de référents compostage semble être un bon moyen pour vous épauler dans la durée et d'essaimer la pratique. Y compris en ville (avec ou sans jardin) le SMAV peut vous accompagner. ■

Pour devenir référent compostage, contact : communication@smav62.fr.

* La commission consultative d'élaboration et de suivi du programme est composée de représentants du SMAV, de l'Ademe, de nombreuses collectivités locales et d'associations du territoire.

LE CENTRE DE TRI DES EMBALLAGES, DERNIÈRE ÉTAPE AVANT RECYCLAGE



LA CHAÎNE DU TRI COMMENCE CHEZ VOUS MAIS NE S'ARRÊTE PAS À VOTRE POUBELLE AU COUVERCLE JAUNE. Derrière, il y a des femmes et des hommes chargés de "chasser" vos erreurs de tri et de séparer vos déchets selon leur matériau pour les orienter vers les différentes filières de recyclage. Un véritable travail de précision !

Le centre de tri du SMAV est le deuxième maillon essentiel de la chaîne de valorisation des emballages recyclables, après vous. Installé sur l'écopôle de Saint-Laurent-Blangy, il emploie 30 personnes, dont 21 opérateurs de tri. Leur rôle : dissocier les matières et extraire les erreurs, c'est-à-dire tout ce qui n'aurait pas dû être jeté dans les poubelles à couvercle jaune. Chaque jour, 13 camions de collecte viennent leur confier la récolte de leur tournée. Ce qui fait environ 10 200 tonnes d'emballages à traiter par an !



Vérification visuelle

Le travail commence par un contrôle visuel de qualité de chaque chargement. Il s'agit de repérer les grosses erreurs de tri qui pourraient

Au moment de remplir votre poubelle jaune, pensez à ces femmes et ces hommes qui passent derrière vous !

mettre en danger les opérateurs et/ou bloquer la chaîne de tri. Et il y en a souvent qui sautent aux yeux, comme des fours, des parpaings, des planches de lit, un coffre-fort... certains usagers confondant encore poubelle jaune et déchèterie. Si trop d'erreurs sont constatées, le chargement est refusé. S'il est bon, c'est parti pour le grand tri des emballages, à la fois mécanique et manuel.

Tri manuel ultra-rapide

Les déchets sont placés dans une trémie doseuse qui les envoie vers les cabines de triage manuel, via un

tapis roulant, où les opérateurs de tri sont à l'affût. Ils traitent entre 5 et 6 tonnes de déchets par heure (35 à 42 tonnes par jour). Les yeux rivés sur le flot de déchets charrié en continu par la chaîne d'alimentation, ils s'activent à retirer les produits non recyclables (refus de tri) et séparer les matériaux par familles (carton brun, cartonnée, papier, aluminium, plastique PET blanc, PET couleur, PEHD...). Ceux-ci peuvent alors être conditionnés en balles puis envoyés vers des usines de recyclage spécifiques. Et pour continuer à améliorer le refus de tri, les disques du crible ont été changés et l'équipe du centre de tri bénéficie du renfort de salariés de Regain.

Des mauvaises surprises

Malheureusement, on trouve encore de tout dans les poubelles à couvercle jaune et bien des erreurs ne peuvent pas détectées lors du contrôle visuel d'entrée. Certaines sont dangereuses pour les agents de tri, même s'ils sont équipés de gants solides : seringues, verre, moteurs de motos... D'autres ne sont pas agréables à manier, comme les animaux morts. **Aussi au moment de remplir votre poubelle à couvercle jaune, pensez à ces femmes et ces hommes qui passent derrière vous ! ■**

9 041 TONNES VALORISÉES

En 2017, sur les 10 200 tonnes de déchets traités par le centre de tri des emballages du SMAV, 9 041 tonnes ont été valorisées soit dans les filières de recyclage (papiers, cartons), soit en énergie (plastiques). Les 1 080 tonnes restantes, ni recyclables ni valorisables, ont été portées en enfouissement.

ENZO ET THOMAS, VOS DEUX PRÉCIEUX AMBASSADEURS DU SMAV



ILS SONT EN PERMANENCE À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS AIDER À TRIER VOS DÉCHETS et à les répartir dans vos poubelles. Les deux ambassadeurs du SMAV répondent aussi aux attentes de nombreux acteurs du territoire en matière d'éducation à l'environnement.

Diplomatie, sens de l'écoute... L'appellation "ambassadeur" leur va comme un gant !

Certains usagers font l'objet de refus de collecte ou d'avertissement en cas de déchets mal triés. Les ambassadeurs du tri sont chargés de les rencontrer pour mettre en place des solutions. En 2018 : 362 refus et 6 106 avertissements pour la collecte sélective, 144 refus et 1 336 avertissements pour les ordures ménagères.

Diplomatie, sens de l'écoute... L'appellation "ambassadeur" leur va comme un gant ! Enzo Tenaglia et Thomas Patalas ont pour principale mission de faire évoluer les comportements des usagers du territoire vis à vis de leurs déchets. Cela passe notamment par la sensibilisation aux bons gestes (souvent au porte à porte) ou par le biais d'animations dans les communes du territoire du SMAV en lien avec leurs collègues en charge de la lutte contre le gaspillage alimentaire ou des techniques de compostage. C'est eux aussi qui vont au devant des usagers ne respectant pas les consignes du tri. « *En permanence sur le terrain, nous en sommes les yeux et les oreilles* » précise d'un œil amusé Enzo.

Visites du centre de tri

Les deux jeunes hommes aident aussi, après

un état des lieux, de nombreuses structures du territoire (mairies, écoles, associations, bailleurs sociaux...) à optimiser leur mode de tri. Outre des propositions d'amélioration et des temps de formation, ils repèrent dans ces structures des personnes pouvant devenir "réfèrent tri". La mise en place des micros collectes (piles, cartouches et ampoules) dans des lieux stratégiques sont également de leur ressort. Parmi les autres interventions d'Enzo et Thomas : la participation à l'organisation de visites du centre de tri*.

« *Elles marquent fortement les esprits et favorisent la prise de conscience* » assurent en chœur, les deux ambassadeurs. ■

» **Pour contacter vos ambassadeurs du tri : 0 800 62 10 62**

* Journée portes ouvertes du centre de tri de Saint-Laurent-Blangy le samedi 15 juin.

Initiatives SMAV

Deux solutions pratiques, signées le SMAV, qui permettent d'éviter le gaspillage alimentaire et la production de déchets inutiles.



AU RESTO, ADOPTEZ LA PRATIQUE GOURMET BAG !

Le gourmet bag s'invite au resto. Il s'agit d'une boîte permettant aux clients d'emporter chez eux (ou au bureau) les restes de leur repas. Cette pratique, très répandue dans les pays anglo-saxons, emballe peu à peu les Français. Pour l'encourager, le SMAV a décidé d'investir dans des gourmets bags, mis à disposition gratuitement des restaurants désireux de prendre une part active dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Côté clients, le gourmet bag permet de ne plus complexer de n'avoir pas fini son assiette, en emportant ses restes pour se régaler, à nouveau, plus tard. Il suffira de réchauffer sa boîte au micro-onde ou au four, puis de la jeter (une fois vide) au compost ou dans la poubelle jaune si elle n'a pas contenu de plat en sauce. Un geste gourmand, branché et responsable ! 18 établissements sont déjà inscrits dans la démarche – à Arras, Avesnes-le-Comte, Bapaume, Bucquoy et Saint-Laurent-Blangy. Ils sont reconnaissables grâce à un macaron "Ici on vous propose un gourmet bag" apposé sur leur vitrine. Bien d'autres pourraient leur emboîter le pas, d'autant que la mise à disposition aux clients de boîtes pour récupérer les restes de leur repas devrait devenir une obligation légale en 2021. ■

DES GOBELETS RÉUTILISABLES POUR VOS ÉVÉNEMENTS

Chaque année en France, 4,73 milliards de gobelets en plastique sont jetés*. Seuls 1 % sont recyclés. Pour agir contre ce fléau, le SMAV met en place un service gratuit de prêt de gobelets réutilisables, à destination de ses collectivités adhérentes, des centres sociaux ou encore des associations pour leurs événements. Mode d'emploi : réserver ses gobelets par téléphone, passer les prendre au SMAV, puis les rapporter lavés (propres et secs) après la manifestation. Attention, après recomptage, tout gobelet manquant sera facturé. ■

* Source Association santé environnement France (Asef).

Réservation : SMAV, 03 21 16 00 01 – communication@smav62.fr



Éco-gestes DU SMAV

LE SMAV AGIT AU QUOTIDIEN POUR RÉDUIRE SON IMPACT ÉCOLOGIQUE. Zoom sur quelques solutions durables (et inspirantes) mises en œuvre pour réduire les déchets et éviter le gaspillage des ressources naturelles.



SMAV SOLIDAIRE

En cas de catastrophes naturelles, telles que des inondations, la gestion des déchets produits par ces événements exceptionnels est un vrai casse-tête pour les communes sinistrées et leurs habitants. La solidarité est plus que jamais de mise. Le SMAV leur facilite la tâche en mettant à disposition une benne de collecte dans les communes impactées. Il se charge ensuite de trier tout ce qui y a été déposé, afin d'optimiser le recyclage et la valorisation de ces déchets.

Bientôt du chauffage au bois de récup'

Cap sur les énergies renouvelables locales ! Le SMAV investit dans l'installation d'une chaudière biomasse, sur son site de la rue Fleming. Celle-ci fonctionnera avec 120 tonnes annuelles de bois, issu des filières de récupération du SMAV et broyé sur place par ses soins. Cette chaudière biomasse permettra de chauffer l'ensemble des locaux du site Fleming et de produire l'eau chaude sanitaire. À la clef : des économies et une diminution significative des émissions de CO₂.



Des robinets hydro-économiques

Économie d'eau : le SMAV passe à l'action ! Il a décidé d'équiper de mousseurs (aussi appelés aérateurs ou économiseurs d'eau) tous les robinets de tous ses locaux. En remplacement de l'embout classique du robinet, le mousseur mélange l'eau à de minuscules bulles d'air, ce qui permet de réduire de 45% la consommation d'eau (selon les tests effectués par 60 millions de consommateurs), sans perte de pression.

Chacun sa gourde !

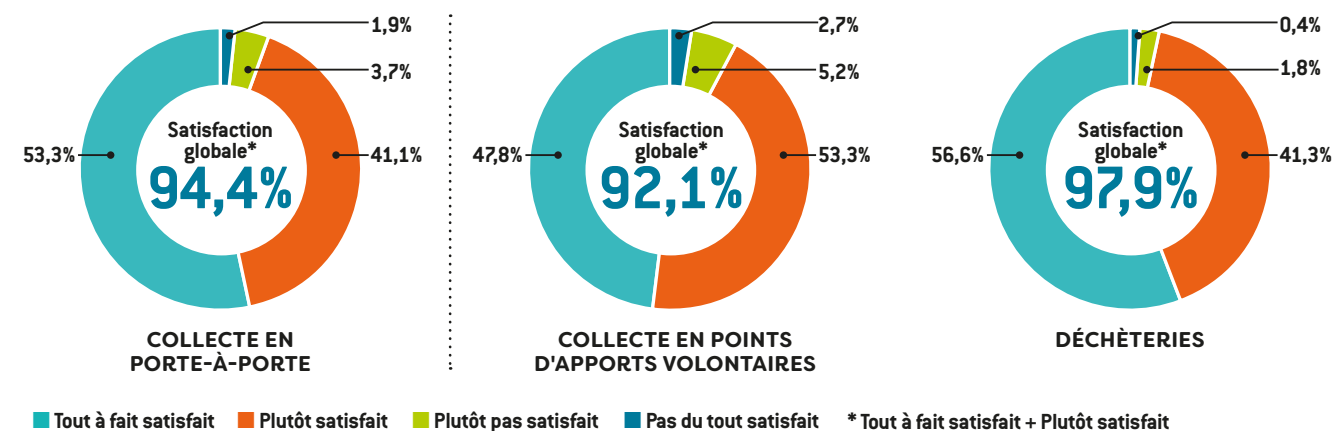
Engagé dans la réduction des déchets, le SMAV a dit « stop ! » aux bouteilles plastiques. Au dernier comptage, 14 000 bouteilles d'eau en trois mois avaient été distribuées aux agents. Soit en bout de courses, autant de déchets (évitables) qu'ils ont eu à traiter. C'était trop, bien trop. Pas question pour autant de priver d'eau le personnel dont l'activité requiert une hydratation régulière (agents de collecte, de déchèterie, de centre de tri...). Le SMAV a donc distribué à chacun une gourde en aluminium, réutilisable et recyclable, qui conserve la fraîcheur. Des filtres spéciaux ont été installés sur les robinets d'eau dédiés à leur recharge.



L'ENQUÊTE

LE SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS PEUT-IL ENCORE FAIRE MIEUX ?

TAUX DE SATISFACTION POUR LES PRINCIPAUX SERVICES



93 % DES HABITANTS DU TERRITOIRE SONT SATISFAITS DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS... même s'ils ne savent pas forcément qui s'en occupe ! C'est ce qui ressort de l'enquête réalisée en 2018 par l'institut Qualitest auprès de la population⁽¹⁾. Quelques points peuvent encore être améliorés. Voici les chiffres dans le détail.

Un taux de satisfaction plutôt élevé...

34,8% des habitants du territoire (carte en 2^{ème} de couv.) se disent "tout à fait satisfaits" du service de gestion des déchets et 58,7% s'estiment "plutôt satisfaits", ce qui porte le taux de satisfaction globale à plus de 93%. Le SMAV pourrait se réjouir de ce taux jugé "très élevé" par l'institut Qualitest, sauf que... 80% des habitants ne savent pas vraiment que c'est le SMAV qui assure ce service pour le compte des trois intercommunalités qui lui ont confié cette mission : seulement 20% des habitants lui attribuent spontanément une quelconque responsabilité dans la gestion des déchets. Autrement dit, le SMAV est un inconnu fort apprécié.

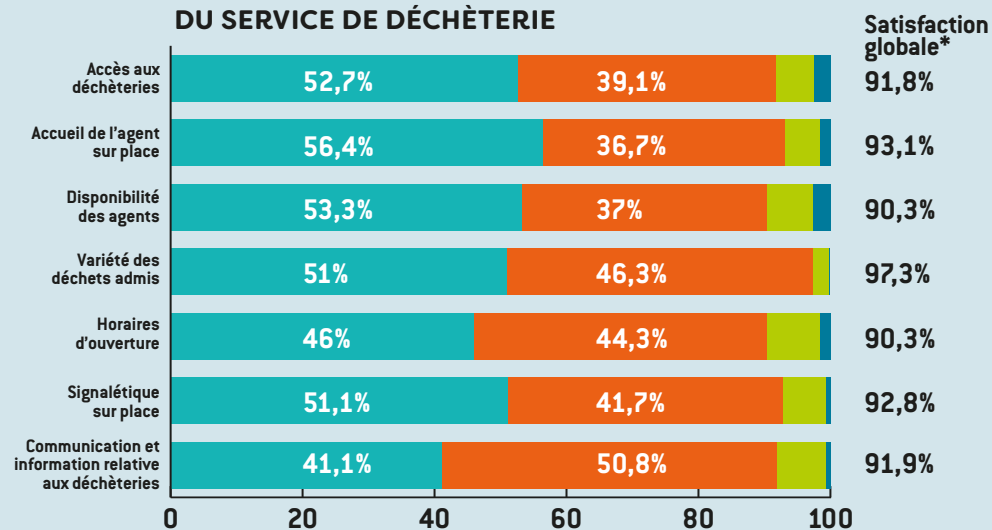
... Qui invite à rester modeste

Ce manque de notoriété ne serait pas gênant si l'information n'était pas le nerf de la guerre en matière de réduction des déchets. Or, seulement 6% des habitants déclarent avoir entendu parlé récemment du SMAV ou reçu des informations de sa part. Depuis la publication de cette enquête, le SMAV a mis les bouchés double sur la communication : guide des déchets de 64 pages diffusé en décembre 2018, ouverture d'une nouvelle page Facebook, et création du magazine que vous tenez entre les mains... Il nous reste deux ans jusqu'à la prochaine enquête pour mesurer les progrès ! ■

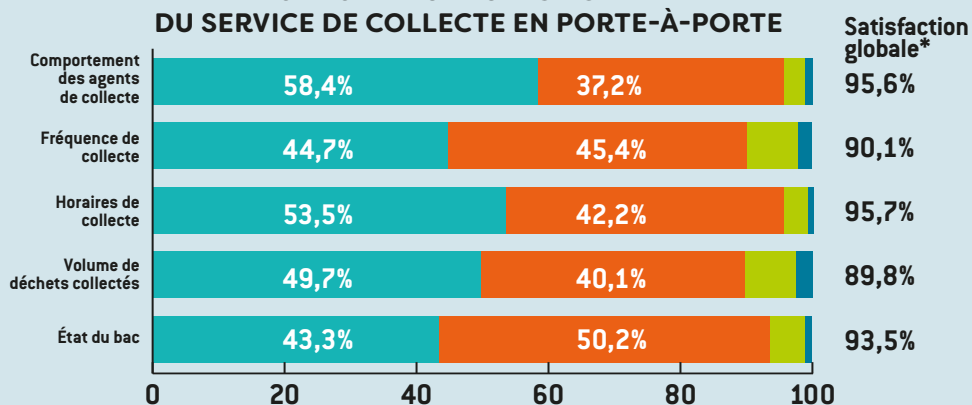
⁽¹⁾ Enquête réalisée selon la norme ISO 20252 "études de marché, études sociales et d'opinion", sur un échantillon de 1000 personnes âgées de plus de 18 ans, représentatives de la population des 3 territoires desservis par le SMAV

L'ENQUÊTE

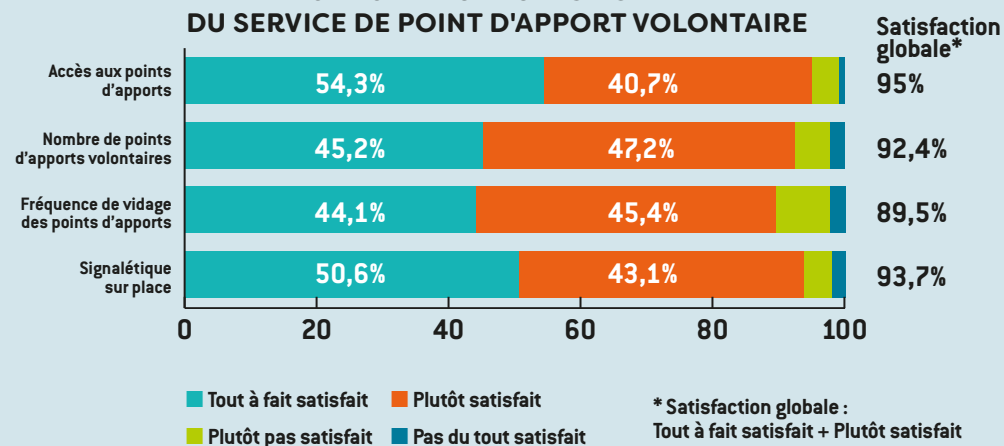
DÉTAIL DU TAUX DE SATISFACTION DU SERVICE DE DÉCHÈTERIE



DÉTAIL DU TAUX DE SATISFACTION DU SERVICE DE COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

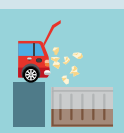


DÉTAIL DU TAUX DE SATISFACTION DU SERVICE DE POINT D'APPORT VOLONTAIRE



+1 POINT

Le taux de satisfaction global du service de gestion des déchets (93%) enregistre une progression de 1 point par rapport à l'enquête réalisée en 2016 par l'institut *Audirep*. À ce rythme, les 100% de satisfaction pourrait être atteint dès 2032.



76,3 % DES HABITANTS SE SONT RENDUS DANS UNE DÉCHÈTERIE

Sur les 12 derniers mois précédant l'enquête, 76,3% des personnes interrogées se sont rendues au moins une fois dans une des 13 déchèteries du SMAV. Ce taux monte à 85,9% pour les occupants de maisons individuelles, contre 49,1% pour les occupants d'un appartement en collectif.



11 % DES PERSONNES IMPACTÉES PAR DES NUISANCES

Même si le taux d'insatisfaction du service de collecte en porte à porte ne dépasse pas les 6%, 11% des habitants signalent néanmoins quelques nuisances. Ils font principalement mention du bruit ou du déplacement aléatoire de quelques bacs. 1,65% de la population totale s'estime parfois incommodée par les odeurs.

L'ENQUÊTE

+10 points



LE PLUS MAUVAIS CHIFFRE DE 2016... EN TRÈS NETTE AMÉLIORATION

Dans la précédente enquête conduite en 2016, Le détail des notes concernant le service de collecte en points d'apport volontaires (PAV), affichait un score de 79% de satisfaction, sur la question précise de la fréquence de vidage des conteneurs, qui peut être à l'origine des dépôts indésirables sur la voie publique, si elle n'est pas assez régulière.

Cet indicateur avait permis aux équipes du SMAV de renforcer le service pour éviter les désagréments. Les résultats semblent être au rendez-vous, puisque le taux de satisfaction de 2018 enregistre un bond de 10 point, pour s'établir à 89,5%.



97,5% Les professionnels encore plus satisfaits

Les professionnels, commerçants, chefs d'entreprises, responsables d'établissements publics ayant recours aux services du SMAV pour la collecte des déchets ou pour l'accès aux déchèteries, affichent un taux de satisfaction globale de 97,5% (36,7% "tout à fait satisfaits" ; 60,6% "plutôt satisfaits").

FACEBOOK EST-IL UN BON INDICATEUR ?



Les réaction d'internautes "énervés" sont peu nombreuses, mais plutôt voyantes.

UNE NOUVELLE PAGE TRÈS EN VUE(S)

Le SMAV a ouvert en novembre 2018 une nouvelle page Facebook destinée en priorité à promouvoir les bonnes pratiques et les solutions innovantes en matière de tri et de réduction des déchets, sans négliger l'information quotidienne concernant l'organisation des collectes ou l'actualité des services. Les publications les plus lues et partagées touchent entre 10 000 et 20 000 personnes, selon les sujets développés, ce qui représente jusqu'à 25% des foyers touchés par une information : un taux d'audience plutôt impressionnant pour une page aussi récente (qui compte déjà près de 1 000 abonnés).

UN BON TEST

Pour prendre la température auprès des internautes, la page est restée ouverte à toute sorte de commentaires, sans aucune forme de blocage. Les informations les plus sensibles, souvent les plus regardées, concernent généralement les reports de collecte (pour cause d'intempérie). Elles suscitent néanmoins très peu de commentaires : entre 25 et 70 avis sur la page du SMAV (sans compter les pages personnelles sur lesquelles elles ont été repartagées).

DES RÉACTIONS PEU SIGNIFICATIVES

Les commentaires "énervés", quant à eux, ne représentent que 20 à 50% des réactions publiées, soit une quinzaine d'avis négatifs exprimés en moyenne, lorsque 20 000 personnes ont été touchées par l'information. La plupart des autres interventions posent des questions utiles pouvant concerner un grand nombre d'usagers (auxquelles le SMAV répond dès qu'il dispose d'une réponse fiable). Enfin, un très petit nombre de commentaires concernent des problèmes personnels qui peuvent être résolus plus facilement en appelant le numéro vert (0 800 62 10 62).

FAUT-IL RÉGULER LES RÉACTIONS ?

Faut-il laisser les commentaires "désobligeants" s'afficher sans modération ? Même s'ils sont peu nombreux, ils font souvent perdre de vue les questions pertinentes ou les publications qui font progresser la cause du zéro déchet. Le SMAV cherche actuellement une solution pour soigner l'information sans "casser le thermomètre".



GRANDE ENQUÊTE SMAV

sur le biodéchet

UN COMPOSTEUR DE 400 LITRES À GAGNER !



Pour participer, remplissez ce coupon de participation et déposez-le dans votre mairie avant le 30 juin.

Vous pouvez aussi répondre en ligne sur le site du SMAV : www.sma62.fr

ATTENTION : une seule participation par foyer.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

E-mail :

Téléphone :

• COMBIEN Y A-T-IL DE PERSONNES DANS VOTRE FOYER ?

• QUELLE EST LA TAILLE DE VOTRE JARDIN ?

- Moins de 100 m²
- Entre 100 et 500 m²
- Plus de 500 m²
- Pas de jardin

• OÙ JETEZ-VOUS VOS DÉCHETS MÉNAGERS COMPOSTABLES (ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, MARC DE CAFÉ...)?

- Dans ma poubelle d'ordures ménagères
- Dans mon composteur
- Sur un tas dans mon jardin
- Je les donne à manger à mes animaux (poules, lapins, cochons ...)

• OÙ JETEZ-VOUS VOS DÉCHETS VERTS (TONTE DE PELOUSE, BRANCHAGES, TAILLE DE HAIE, FEUILLES MORTES...)?

- Je n'ai pas de déchets verts
- Dans la poubelle d'ordures ménagères
- Dans mon composteur
- En déchèterie. Précisez laquelle :

Sur un tas dans mon jardin

Autre :

• COMPOSTEZ-VOUS VOS DÉCHETS ?

- Oui
- Non

• SI OUI, POSSÉDEZ-VOUS UN COMPOSTEUR FOURNI PAR LE SMAV ?

- Oui
- Non

• SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉ PAR UNE FORMATION POUR DEVENIR RÉFÉRENT EN COMPOSTAGE DANS VOTRE SECTEUR ?

- Oui
- Non
- Peut-être, puis-je avoir plus d'informations ?

• JETEZ-VOUS VOS BIODÉCHETS DANS LA POUBELLE MÉNAGÈRE ?

- Oui
- Non

SI OUI, POURQUOI N'UTILISEZ-VOUS PAS DE COMPOSTEUR ?

- Manque de place
- Manque d'informations, besoin d'un accompagnement
- Peur des nuisances
- Autre :

SI VOUS NE DISPOSEZ PAS D'UN JARDIN :
• QUE FAITES-VOUS DE VOS BIODÉCHETS ?

- J'ai un lombricomposteur
- Je les mets dans ma poubelle d'ordures ménagères
- Nous partageons un composteur collectif

• SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉ PAR LA VALORISATION DE VOS BIODÉCHETS ?

- Oui, via l'installation d'un composteur collectif
- Oui, via le lombricompostage
- Non

INITIATIVES

CITOYENS À LA CONQUÊTE DE LA PLANÈTE VERTE

Embarquement immédiat pour la transition écologique ! Nous pouvons tous devenir acteur de la régénération de l'environnement. Se mettre au compostage, cuisiner "zéro déchet", adopter les couches lavables, acheter malin, jardiner sans produit chimique, créer soi-même ses produits d'hygiène, opter pour la récup'... Autant de gestes simples, à haute valeur environnementale, à découvrir dans ce magazine. Le(s)quel(s) adopterez-vous ? **100% RESSOURCÉ** vous invite aussi à la rencontre de citoyens et d'associations de l'Artois, dont les initiatives durables ne demandent qu'à être partagées ; et plus si affinité.



©LIGHTFIELD STUDIOS - stock.adobe.com

QUAND LE LOMBRI COMPOST DEVIENT UN LEVIER DE LIEN SOCIAL !



Aurélie et Marion récupèrent les bio-seaux des résidents deux à trois fois par semaine.

SOUS L'IMPULSION DE L'ASSOCIATION DOWN UP, les déchets produits à la résidence Bon-Secours (au cœur d'Arras) sont transformés sur place en lombricompost. Outre les nouvelles relations qu'il génère entre les locataires, ce système vertueux profite aussi à une association de jardiniers.

Voilà un système de collecte de déchets ménagers original et source de rapprochements humains : la bio collecte solidaire mise en place depuis 2012 par l'association Down up*, avec la complicité du SMAV, au cœur de la résidence Bon-Secours, à deux pas de la Préfecture du Pas-de-Calais. Deux à trois fois par semaine des bio-seaux sont proposés aux résidents (familles, seniors, personnes trisomiques vivant en toute autonomie). Une fois remplis, ceux-ci sont récupérés au porte à porte par Amélie et Marion, toutes deux engagées en service civique volontaire au sein de Down Up.

Engrais nourrissant

Après quoi les deux jeunes femmes broient manuellement les déchets, puis les déposent et les mélangent dans d'immenses poubelles aménagées en lombricomposteurs par Down Up « *On prend surtout soin de bien les nourrir, ce sont des êtres vivants. Chacune a d'ailleurs son prénom : Ginette, Yvonne, Casimir* » s'amuse Marion. Reste ensuite aux milliers de vers à transformer la matière en engrais solide et nourrissant. Le processus de dégradation permet également d'obtenir un thé de vers. Ce jus, une fois dilué, constitue aussi un puissant fertilisant pour les plantes et les jardins.

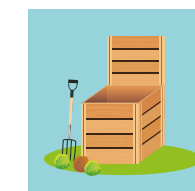
Étape supérieure

Le lombricompost ainsi généré (en moyenne deux tonnes chaque année) aura deux destinations : les jardins suspendus de la résidence et une association artésienne de jardiniers. En guise d'échange de bons procédés, celle-ci offre aux ateliers cuisine de Down-up une bonne partie de sa récolte d'automne de potirons. Labellisée structure sociale et solidaire, Down Up envisage de passer prochainement à une étape supérieure dans le domaine des pratiques éco-responsables.



D'immenses poubelles aménagées en lombricomposteurs.

Échange de bons procédés : compost contre potirons pour les ateliers cuisine !



2 tonnes

de déchets sont collectés et produisent 200 kg de compost chaque année à la résidence Bon-Secours d'Arras, à l'initiative de l'association Down Up, avec la complicité du Syndicat Mixte Artois Valorisation.

Permaculture

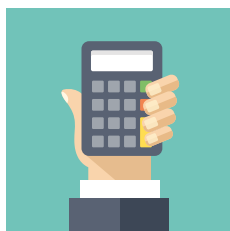
Dès qu'elle aura pris possession de sa Maison "Vis ta Vie" rue Paul Adam (en face de la résidence Bon-Secours), elle élargira sa collecte des déchets alimentaires à l'ensemble du quartier. Et pour boucler la boucle, la Maison "Vis ta vie" abritera un espace ressources où les personnes fragilisées seront sensibilisées à la consommation écocitoyenne : achats, utilisation des restes et production limitée de déchets ! ■

* Down Up agit pour l'intégration dans la vie sociale et professionnelle des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle (trisomie 21 pour la plupart).



GAGNEZ AU CHANGE, ADOPTEZ LES COUCHES LAVABLES !

SAVIEZ-VOUS QU'UNE COUCHE JETABLE MET CINQ SIÈCLES À SE DÉCOMPOSER ? Sans parler des produits controversés contenus dans ces langes éphémères... Heureusement, il existe une alternative écologique, économique et sanitaire : les couches lavables.



Côté budget : net avantage aux couches lavables ! De la naissance à la propreté de l'enfant, l'investissement en langes réutilisables est de 600€ en moyenne (entretien compris), contre environ 1 500 € en couches jetables.

De sa naissance jusqu'à ce qu'il soit propre, un bébé utilise plus de 5 000 couches. Un seul bébé en couches jetables génère donc, en à peine deux ans et demi, près d'une tonne de déchets non recyclables et non biodégradables, constitués de substances aux noms imprononçables qui ne sont pas sans poser de questions sanitaires. Une véritable bombe à retardement ! Et si pour les premiers pas de bébé sur la planète on adoptait les couches lavables ? Une vingtaine suffisent pour être autonome jusqu'à ce que bébé soit propre. En plus, elles ne contiennent pas de produits chimiques.

Opération "bébé couch'durable"
L'expérience vous tente, mais vous vous posez mille questions ? Mobilisé aux côtés de tous

les habitants pour réduire la production de déchets, le SMAV mène, en partenariat avec Idées ZD, une vaste opération baptisée "Bébé couch'durable". Dans ce cadre, ils organisent ensemble régulièrement des réunions publiques d'information sur l'utilisation des couches lavables. Objectif : aider les familles volontaires à adopter ces changes réutilisables, en leur donnant conseils et astuces et en les conseillant sur les modèles les plus adaptés à leur bébé et à leur organisation. Car, bien loin des langes d'antan avec leur grosse épingle à nourrice, les couches lavables du XXI^e siècle se déclinent dans divers matériaux, souvent biologiques (coton, chanvre, bambou microfibre, etc.), différents systèmes (couche + culotte, tout en un, deux ou trois) et de nombreux coloris. ■

MAIN SQUARE, LE MÉGA FESTIVAL DE PLUS EN PLUS PROPRE



L'ambition partagée de Thierry Spas, président du SMAV, et Arnel Campagna, directeur du festival : faire du Main Square l'un des plus grands festivals propres de France.



COLLECTE DES DÉCHETS EN CONTINU, CRÉATION DE MOBILIER À PARTIR DE PALETTES, mise en place d'une déchetterie mobile, limitation de l'usage du plastique, actions ludiques... Le festival arrageois poursuit sa mise au vert avec la complicité du SMAV.

« Cette année, nous allons changer de braquet et certainement devenir, grâce au SMAV et de nombreux acteurs de l'Artois, l'un des plus grands festivals propres de France ». Hyper déterminé Arnel Campagna, le patron du Main Square Festival, compte donner plus d'ampleur encore à un programme d'actions engagé l'an passé sous l'impulsion du regretté Philippe Rapeneau, président du SMAV et de la CUA. En 2018, outre les 50 tonnes de déchets collectées jour et nuit, du mobilier avait été réalisé à partir de bois de palettes par les agents du SMAV et de nombreuses interventions ludiques de sensibilisation furent proposées à des milliers de festivaliers. Pour la 15^{ème} édition (5 au 7 juillet prochain), une nouvelle série d'initiatives inédites a été programmée par l'équipe d'Arnel Campagna avec la complicité du SMAV.

De moins en moins de plastique !

Parmi les plus marquantes : la vaisselle proposée sur la quasi totalité des stands de restauration sera recyclable et un système pointu de tri va être mis en place dans la zone backstage. « Une véritable déchetterie mobile pour récupérer le verre et les encombrants générés par le montage et le démontage de cette cité gigantesque » promet Arnel Campagna heureux aussi d'annoncer l'installation de deux fontaines à eau potable (gratuite) pour limiter au maximum l'usage du plastique ainsi que des cendriers ludiques. Bonne nouvelle : tous les mégots seront recyclés ! ■



« Bien que le SMAV s'active depuis la création du festival, c'est surtout en 2018 que j'ai pris conscience du rôle essentiel qu'il joue sur l'ensemble du site. Les 50 agents présents sur place font bien plus que nettoyer le site. Ils y diffusent un nouvel état d'esprit... »
ARNEL CAMPAGNA

TOUTES LES ASTUCES pour jardiner au naturel DÈS CE PRINTEMPS



LE PRINTEMPS EST LA SAISON IDÉALE POUR VOUS LANCER DANS LE JARDINAGE. Optez pour le naturel, sans pesticides ni engrais chimiques ! Vous récolterez ainsi des fruits et légumes sains. Coup de projecteur sur quelques pratiques parfaitement en phase avec la nature.

* Voir guide du SMAV "À la conquête de la planète verte" téléchargeable sur www.snav62.fr

Avant de commencer, songez à bien organiser et orienter votre jardin côté soleil, à l'abri du vent et du froid. Dotez-vous de bons outils pour entretenir votre potager, désherber ou semer.* Puis profitez de toutes les richesses que la nature met à votre disposition.

Faites de la biodiversité votre alliée

Coccinelles, oiseaux, perce-oreilles ou hérissons sont des prédateurs des pucerons, limaces ou autres ravageurs. Afin d'attirer ces précieux alliés, laissez-leur des abris. Les haies touffues accueillent



de nombreuses espèces d'oiseaux et leurs fleurs nourrissent les insectes pollinisateurs. En plus, les feuilles mortes tombées à leurs pieds seront le refuge des coccinelles ou des scarabées. Pensez aussi aux fagots de bois abritant les hérissons et les insectes, aux nichoirs à oiseaux et aux pots de fleurs garnis d'herbes sèches, suspendus dans les arbres fruitiers et les rosiers pour attirer les perce-oreilles, grands dévoreurs de pucerons.

Fertilisez naturellement votre sol

Commencez par bien connaître votre sol. On ne travaille pas de la même façon une terre argileuse, sableuse ou accueillant de nombreux vers de terre.* Pour la nourrir vous avez l'embarras du choix entre plusieurs techniques :

- **LE PAILLAGE.** Il s'agit de recouvrir de paillis le sol situé autour des plantes, massifs et autres végétaux. Réalisé à partir de tontes de gazon, feuilles mortes, déchets du jardin broyés... Le paillage maintient le sol humide, fournit de meilleures conditions de croissance aux plantes et limite la croissance des herbes indésirables.
- **LE MULCHING** ou tonte sans ramasser. La tondeuse mulcheuse coupe la partie haute de l'herbe en infimes parties et les redépose uniformément sur la pelouse. Sa dégradation sur place permet de nourrir le sol.
- **LES ENGRAIS VERTS.** Parmi eux : Les légumineuses (fèves, pois, luzerne,

lentilles...) qui captent l'azote de l'air afin d'en restituer une partie dans le sol ; les crucifères (moutarde, colza ...) contre le développement d'herbes indésirables ; les graminées (seigle, avoine ...) qui améliorent la structure générale du sol.

ET BIEN SÛR, LE COMPOST*.



Excellent fertilisant, c'est un procédé de dégradation naturelle des déchets de cuisine et de jardins. Pensez à demander votre composteur auprès du SMAV à tarifs préférentiels. Les modèles : 400 litres (15€) et 800 litres (25€) sont à retirer dans les recycleries "Le cercle des objets". N° Vert 0 800 62 10 62 ■

Soignez en douceur vos plantes et légumes

Les extraits fermentés de plantes sont de parfaits insecticides ou fongicides selon leur degré de macération. Songez au purin de fougères (contre les pucerons, acariens, taupins...), au purin d'orties (pour prévenir certaines maladies), la décoction de sauge (contre le mildiou) ou de prêle (mildiou, rouille,...).

Pratiquez la rotation des cultures

La routine ça épuise ! Ne cultivez pas plus de deux années consécutives des plantes de la même famille au même endroit car les maladies et les prédateurs sont souvent communs aux plantes d'une même famille. Songez aussi aux associations de plantes. Certains voisinages sont favorables aux légumes, d'autres non.*

Osez aller plus loin

- **LES POTS BIODÉGRADABLES.** Ces contenants permettent de faire des semis ou de repiquer des jeunes pousses en pleine terre avec leur pot.
- **ÉLEVER DES POULES.** Outre les œufs frais qu'elles produisent, leurs plumes et fientes sont deux matières premières exploitables dans l'amendement du sol de votre potager. En plus les poules se régaleront de vos restes de table ! ■

Il était une fois...

LA FAMILLE (PRESQUE) ZÉRO DÉCHET QUI VIVAIT DANS UNE MAISON RECYCLÉE



©Paper Menthe

DANS LEUR DRÔLE DE MAISON, nichée en lisière d'un petit village au nord d'Arras, Luc, Laurence et leurs deux enfants sont passés sans [presque] s'en apercevoir à la vie [presque] zéro déchet. Ils nous expliquent comment, simplement par plaisir, ils en sont arrivés là.

La famille s'amuse

Ils ont tous une âme d'artiste. Luc, le père, parce que c'est son métier : il est plasticien, scénographe, créateur d'événements et fut, dans une autre vie, artisan boulanger. Laurence, la maman, est aujourd'hui directrice culturelle à l'Université d'Artois, après avoir mené une première carrière dans le domaine de l'environnement. Leurs deux enfants, Tomé et Séraphin, sont tombés dans cette marmite de potion magique à la naissance, comme Obelix, et s'en amusent tous les jours.

La maison recyclée

Tous les quatre vivent dans une drôle de maison. On y entre par la cour d'une ancienne forge, qu'ils ont entièrement réhabilitée, presque exclusivement avec des matériaux de récupération. Mais le plus surprenant est à venir. Passée la cour, on pénètre vraiment dans l'habitation : ça ressemble à une propriété asiatique, composée de petits pavillons dispersés dans un jardin

“C'est d'abord l'envie de savoir ce que l'on mange qui nous a mis sur la voie de la réduction des déchets.”

luxuriant. Sauf qu'ici, compte tenu du climat, la propriété est entièrement recouverte d'une serre... recyclée, achetée d'occasion à Rotterdam, démontée, transportée et remontée à quelques kilomètres au nord d'Arras. On y passe d'une chambre à l'autre, de l'atelier à la salle de bains, au milieu des citronniers, du jasmin et du kumquat. Pour créer et décorer cet univers, ils ont chiné et récupéré tout ce qui pouvait l'être : une porte par ci, un meuble par



Photos ©Paper Menthe



là, du bois de palette, des tuyaux, de la robinetterie, des carreaux de sols anciens...

Le jardin d'Eden

Passée la serre, on pénètre (vraiment) dans le jardin : 1 250 mètres carrés de terrain, où les carrés potagers côtoient l'indispensable composteur, véritable centre névralgique de la vie “zéro déchet”. Mais “c'est d'abord l'envie de savoir ce que l'on mange, de se faire plaisir en cuisine, de cultiver notre jardin et de faire nos courses chez les petits producteurs, dans les fermes, les élevages ou les piscicultures voisines qui nous a mis sur la voie de la réduction

Les fruits et légumes de saison sont consommés immédiatement ou sont transformés en confitures, en conserves et parfois congelés.

Tous les desserts sont faits maison, avec les produits de la ferme d'à côté et les fruits du jardin. Plus de pots de yaourt dans la poubelle. Les pâtes à tartes sont prêtes en quelques minutes avec le robot magique, puis congelées.



Laurence a une jolie collection de bocaux qu'elle emporte avec elle à la boutique *Au détail près* pour se ravitailler. Elle évite ainsi les emballages, sacs plastiques, ou en papier. Pour les produits d'entretien, elle achète en vrac et reconditionne chez elle dans des bidons qu'elle réutilise.



Photos ©Paper Menthe



Les déchets organiques servent pour le compost, ce qui réduit considérablement le poids de la poubelle "grise". Et bien sûr, l'eau de pluie est récupérée pour l'arrosage du jardin.

encore". Laurence n'a pas mis plus de deux mois à s'y habituer et l'effet a une nouvelle fois été spectaculaire. Résultat : même s'ils sortent leurs poubelles tous les 15 jours, comme tout le monde en milieu rural, elles sont remplies seulement au quart. Luc estime que s'il attendait que les poubelles soient bien pleines pour les sortir, il ne les mettrait sur le trottoir que tous les mois et demi. Soit pas plus de 8 fois par an. "Mais bon, ce ne serait pas super pour l'hygiène". Au final, ils sont parvenus, sans trop d'efforts, à éliminer plus de 80% des déchets produits couramment par une famille moyenne. "Quand on fait le bilan, non seulement on mange sainement, mais on fait de sacrées économies, en achetant juste ce qu'il faut. Et le plus bizarre, on se sent vraiment plus légers". ■

des déchets" explique Luc. "En faisant notre compost à partir des déchets alimentaires, en faisant les courses localement, sans faire de stocks inutiles, nous nous sommes aperçus que nous produisons de moins en moins de déchets".



C'est devenu un jeu

Sans faire d'efforts, simplement par plaisir, les Brevart étaient déjà parvenus à réduire de moitié leur production de déchets. Mais, c'est en voyant les plastiques dans l'océan, pendant leurs vacances, et les déchets s'accumuler sur le bord des autoroutes ces dernières années, qu'ils ont décidé de passer à la vitesse supérieure. Il y a six mois, ils se sont fixés comme objectif de réduire, encore par deux, leur volume de déchets. Ils n'en font surtout pas une obsession, mais pour toute la famille "c'est plutôt devenu un jeu".

La belle vie sans emballage

"Le dernier étage de la fusée, c'était de passer aux courses sans emballage, pour faire baisser de manière radicale le volume de déchets que nous produisons

1000
euros / m²

C'est le prix de revient de la "maison recyclée" de Luc et Laurence (jardin, déco et ameublement compris), soit deux fois moins cher que le coût d'une construction neuve en milieu rural.



MON DÉMAQUILLANT HYDRATANT

Dans un flacon de 50cl, mélangez **30 cl d'huile d'amandes douces**, aux propriétés hydratantes, et **50 cl d'eau de bleuet** aux vertus apaisantes. Remuez le flacon et le tour est joué ! Ce démaquillant vient à bout du maquillage traditionnel et waterproof, tout en offrant un soin à la peau du visage.

Mon dissolvant

Du jus de citron et de l'huile de coude suffisent.

Pressez un citron jaune bien frais, trempez du coton dans le jus et frottez énergiquement vos ongles. Bon à savoir : vous pouvez aussi trempez vos ongles quelques minutes dans le jus de citron pour leur faire profiter d'un bain fortifiant.

MA PÂTE DENTIFRICE

Quatre ingrédients suffisent :

- 3 cuillères à soupe de Blanc de Meudon
- 2 cuillères à soupe d'eau
- 1 goutte d'huile essentielle de Tea Tree
- 3 gouttes d'huile essentielle de menthe (haleine fraîche) ou de citron (antiseptique, bactéricide)

Dans un pot hermétique préalablement nettoyé, mélangez le Blanc de Meudon et l'eau jusqu'à obtention d'une pâte lisse. Ajoutez ensuite les gouttes d'huiles essentielles et mélangez une dernière fois. C'est prêt.

DES SOINS DE BEAUTÉ MAISON et 100% naturels

UNE VANITY DÉTOX, ÇA VOUS DIT ? Voici des recettes beauté maison, simplissimes et naturelles, qui remplaceront parfaitement bien vos produits du commerce.

SOLIDE MON DÉODORANT

MATÉRIEL : un petit moule en silicone et/ou un ancien stick à molette.

INGRÉDIENTS :

- 2 cuillères à soupe d'huile de coco
- 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude
- 2 cuillères à soupe de fécule de maïs
- 2 cuillères à soupe de cire d'abeille (ou de candelilla, pour les vegans)
- 8 gouttes d'huiles essentielles de votre choix (tea tree, citron, palmarosa...)

La recette :

Placez la cire et l'huile dans un petit récipient en verre et faites fondre au bain-marie. Incorporez le bicarbonate et la fécule de maïs, tout en mélangeant jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse, et ajoutez les huiles essentielles avant refroidissement. Versez la pâte dans un petit moule en silicone ou dans ancien stick à molette (vide et propre) et laissez figer. Conservé au réfrigérateur, il vous apportera une touche de fraîcheur.



©Patrice Lucenet - stock.adobe.com - ©Alexander Ruiz - stock.adobe.com

QUAND LES CITOYENS S'ENGAGENT *pour la planète*

ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE... les crises qui agitent notre monde sont multiples. En Artois, des citoyen(ne)s agissent pour inverser la tendance et avancer vers une société plus écologique et plus solidaire. Zoom sur trois belles initiatives.

ÉCO RUN ARRAS



Le "plogging" prend de l'ampleur dans l'Arrageois. Le principe : faire son footing habituel (ou sa marche) avec un sac pour ramasser les déchets. Sébastien Dachez, David Mouchon et Samuel Cogez – trois coureurs épris de nature – ont créé

l'événement pour sensibiliser les gens au fléau des dépôts sauvages de déchets qui polluent la nature et les paysages : l'Éco Run d'Arras. La 1^{ère} édition de ce plogging géant, en décembre dernier, a rassemblé 80 personnes. Munies de gants et de sacs fournis par le SMAV, elles ont ramassé plus de 600 kg de déchets en seulement 1h30. C'est qu'on trouve encore n'importe quoi n'importe où. En témoigne la page Facebook EcoRun Arras, suivie par plus de 450 personnes, où sont (trop) régulièrement postées les tristes trouvailles d'éco-runners. Vous y trouverez aussi la réponse à cette question : de quel poids de déchets les participants du 2^{ème} Éco Run d'Arras (le 19 mai) ont-ils débarrassés les paysages arrageois ?

> Facebook : @EcoRun Arras

"RENDEZ-VOUS CONSO" DE L'UFC ARTOIS

Parce qu'acheter, c'est facile, tellement simple que notre vigilance est souvent prise en défaut..., l'UFC-Que Choisir Artois a créé les "rendez-vous conso". Objectif : donner aux gens les clés pour opérer les bons choix et devenir pleinement acteur de sa consommation. Rien que de janvier à mars, l'UFC en a déjà animé 29, à la demande de collectivités, de CCAS et d'associations. Pratiques et basés sur le concret, ces "rendez-vous conso" abordent plus d'une vingtaine de thèmes. Dont l'alimentation sous toutes ses facettes, selon les âges, de l'importance du petit-déjeuner, aux pratiques alimentaires pour conjuguer plaisir et équilibre, en passant par l'art d'éplucher les étiquettes et de s'organiser pour ne pas gaspiller.

> Contact : UFC-Que Choisir de l'Artois, 03 21 23 22 97 artois.ufcquechoisir.fr

Le Frigo Solidaire



À l'angle des rues du Vert Baudet et de la Taillerie, à Arras, un réfrigérateur a fait son apparition. C'est un "Frigo Solidaire", à la portée de tous, où chacun peut déposer ou prendre de la nourriture gratuitement et quand il le souhaite. Un dispositif de partage et d'échange qui combine lutte contre le gaspillage alimentaire et aide aux personnes en situation de précarité. À l'initiative du projet : Imad Bouloudene, restaurant *Le Troisième Lieu*. Mais ce frigo a pu s'ouvrir grâce la solidarité de tous : des citoyens au grand cœur (92 personnes ont rempli la cagnotte solidaire !), la Ville d'Arras, des associations, les Colibris 62, Identités Mutuelle et Bleu Blanc Zèbre Hauts-de-France. Grâce à eux désormais, plutôt que de jeter des aliments (avant de partir en congés ou parce qu'on a acheté trop ou pas les bons yaourts...), on peut les déposer dans le "Frigo Solidaire" pour qu'ils servent à d'autres.

> Pour en savoir plus : www.lesfrigossolidaires.com



LA RECETTE ANTI GASPI !

L'OMBLE CHEVALIER *et son crumble de carottes*

20 KG DE NOURRITURE JETÉS PAR AN ET PAR HABITANT !

C'est beaucoup trop, pour le porte-monnaie (160€ par personne) et l'environnement. Le gaspillage alimentaire est l'affaire de tous. De nombreux chefs de cuisine ont engagé la lutte. Tel Olivier Lainé de *La Bulle d'O* à Arras, créateur de cette recette zéro déchet.

OLIVIER LAINÉ

Il y a maintenant 6 ans qu'Olivier et Capucine Lainé ont créé *La Bulle d'O**, seule table gastronomique artésienne figurant en 2019 dans le Guide Michelin (2 fourchettes pour le standing de l'établissement et 1 assiette pour le tour de main du chef et la qualité des produits utilisés). Après s'être formé auprès des plus grands (Ducasse, Bocuse, Meurin...) et travaillé dans 8 pays, Olivier a choisi de s'enraciner sur sa terre natale. Il y pratique une cuisine fine tout en formant de nombreux stagiaires à ses méthodes vertueuses : légumes et fruits de saison, produits locaux et réduction maximale des déchets. À la fois pour maîtriser ses coûts et en pensant surtout à la planète qu'il laissera à ses enfants !

* 1 boulevard de Strasbourg à Arras

PRÉPARATION

Les carottes. Brosser, laver et éplucher avec un économètre. Puis cuire à l'eau bouillante [4 à 5 minutes] avec quelques graines de coriandre. Mixer les épluchures (blender ou mixeur) avec la crème liquide jusqu'à obtenir une purée lisse.

Le Crumble. Mélanger le beurre, la farine et le parmesan, pétrir pour obtenir un mélange sableux et parsemer sur les carottes.

Les betteraves rouges. Brosser, laver et éplucher en serpentins avec un couteau simple pour obtenir une épluchure épaisse. Cuire 15 minutes à la casserole au bouillon de poule et avec les graines de coriandres. Cuire 5 minutes les échalotes entières au vin blanc et à l'eau (moitié/moitié) et récupérer le jus pour la sauce. Faire ensuite griller à la poêle les betteraves et l'échalotes et vinaigre blanc.

L'omble chevalier. Détacher les filets de l'arête. Les cuire à la vapeur avec graines de coriandre (cuit vapeur ou cocotte minute).

La sauce. Après avoir fait bouillir l'arête 45 minutes (démarrage cuisson à l'eau froide avec bouquet garni), récupérer le jus avec une passoire et le faire réduire de moitié dans une casserole. Ajouter la crème liquide et le jus du citron vert. Ajouter graines de coriandre moulue et le jus de cuisson des betteraves.

Les pousses d'épinard. Les servir avec une goutte d'huile d'olive et pincée de sel. Faire revenir 15 secondes à la casserole les pousses abimées avec une gousse d'ail, une cuillère d'huile d'olive et une pincée de sel.

Pour en savoir plus : www.labulledo.com

INGRÉDIENTS :

- (Pour 4 personnes)
- 4 carottes
 - 1 betteraves rouge (150 à 200 gr)
 - 100 gr de pousses d'épinard
 - 2 citrons verts
 - Omble chevalier (160 à 180 gr par personne en filet)
 - 5 gr de graines de coriandre
 - 25 cl de crème liquide
 - 25 gr de beurre
 - 50 gr de Farine
 - 35 gr de parmesan
 - 1 cube de bouillon de poule
 - 4 échalotes
 - 25 cl de vin blanc
 - 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc
 - 1 bouquet garni
 - 2 à 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
 - 1 gousse d'ail
 - sel et poivre.

FESTIVALS ÉCO-RESPONSABLES

La saison des festivals est ouverte ! À Arras, les deux festivals majeurs de l'été ont décidé de faire rimer musique avec environnement. Avec l'aide du SMAV, ils disent "stop !" aux gobelets et bouteilles en plastique non recyclés, aux mégots jetés par terre, à la nourriture gaspillée... et encouragent les festivaliers à vivre la musique en vert et avec tous.



• Du vendredi 21 au samedi 29 juin FAITES DE LA CHANSON

C'est au premier jour de l'été que le festival *Faites de la chanson* célébrera ses quinze printemps (avec **Jane Birkin** en ouverture !), la chanson francophone tous azimuts et dans tous ses états. Durant toute une semaine, Arras et l'Hôtel de Guînes deviennent capitales régionale de la chanson. Au programme : des concerts, des stages, des boîtes à chansons (karaokés bio avec musiciens en chair et en os), un bal endiablé, un marché qui chante... Et pour ces 15 printemps, le

festival a décidé de voir la vie en vert, avec la complicité du SMAV !

• **Toute la programmation sur : www.didouda.net**

• Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juillet MAIN SQUARE FESTIVAL

Trois jours, 47 artistes, une 3^{ème} scène ouverte aux talents des Hauts-de-France (Le Bastion)... la 15^{ème} édition du Main Square Festival s'annonce grandiose. Elle sera aussi plus écolo que jamais ! Lire page 43.

• **Toute la programmation sur : mainsquarefestival.fr**

ATELIERS JARDINEZ NATURE



Tout sur les pratiques du jardinage écologique, en s'appuyant sur la nature et sans produits phytosanitaires, avec le CPIE Villes de l'Artois*.

• Samedi 25 mai et Samedi 22 juin AMÉNAGER UN JARDIN POUR LA BIODIVERSITÉ

• De 10h à 12h, à la Maison des Sociétés - Achicourt.
Gratuit, sur inscription au : 03 21 71 68 68

• Samedi 8 juin GUÉRIR DES MALADIES ET SE DÉBARRASSER DES RAVAGEURS AU POTAGER

• De 10h à 12h, salle communale de Roclincourt.
Gratuit, sur inscription au : 03 21 59 11 58

* Avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Mardi 28 mai Atelier DIY : éponge Tawashi



Fabriquez un petit métier à tisser avec trois fois rien, puis confectionnez avec 2 éponges Tawashi, économiques et écologiques. Vous pourrez dès lors en re-fabriquer chez vous, en quelques minutes.

• De 18h à 20h, au CPIE Villes de l'Artois (entrée avenue de

l'Hippodrome) - Arras.
Tarif : 10€
Rens/insc. : 03 21 55 92 16
- contact@cpieartois.org
www.cieu.org

Mercredi 10 juillet L'élevage laitier et le développement durable

Du veau à la vache, logement, alimentation, soins... Le Savoir Vert des Agriculteurs vous invite à découvrir une ferme laitière (son fonctionnement, son environnement), le parcours du lait et vous explique le développement durable sur la ferme.

• De 14h30 à 16h30, à la Ferme du Clos Fleuri, chemin de Souchez - Neuville-Saint-Vaast. Inscription obligatoire.
Rens/insc. : 03 21 21 01 55 - animation@cu-arras.org

Vendredi 27 septembre Atelier DIY : mes produits cosmétiques 100% naturels



Venez réaliser vous-même votre savon liquide parfait pour la douche ou pour les mains, ainsi qu'un lait hydratant et luxueux pour le corps. Vous repartirez avec vos différentes réalisations et les recettes pour les refaire.

• De 17h30 à 19h30, au CPIE Villes de l'Artois (entrée avenue de l'Hippodrome) - Arras.
Tarif : 10€
Rens/insc. : 03 21 55 92 16
- contact@cpieartois.org
www.cieu.org

Mercredi 9 octobre Atelier Zéro déchet et économies d'énergies

Le temps d'un atelier, *Les amis du Bocal*, l'épicerie Au Détail Prés et l'Espace Info Énergie de l'Arrageois vous révéleront bien des trucs et astuces pour réduire au maximum votre production de déchets, ainsi que pour réaliser des économies d'énergies.

• De 14h30 à 16h30, à Arras. Inscription obligatoire.
Rens/insc. : 03 21 21 01 55 - animation@cu-arras.org

Mercredi 16 octobre S'organiser au quotidien pour ne pas gaspiller

Un "rendez-vous conso" interactif, en partenariat avec l'UFC Que Choisir, pour apprendre à éplucher les étiquettes, à débusquer ainsi les produits avec le meilleur rapport qualité nutritionnelle / prix, mais aussi à acheter les bonnes quantités pour ne pas gaspiller.

• De 18h à 20h au Centre social Chico Mendès, avenue des Alpes - Beaurains. Inscription obligatoire.
Rens/insc. : 03 21 21 01 55 - animation@cu-arras.org

Jeudi 7 novembre Produits ménagers : nettoyer sans polluer

Découvrez des recettes pour fabriquer vous-même, souvent à moindre coût, des produits d'entretien 100% naturels.

• De 19h à 20h30, à Arras. Inscription obligatoire.
Rens/insc. : 03 21 21 01 55

Samedi 23 novembre Atelier créatif "Noël 100% récup"



À partir d'un joyeux mélange de différents matériaux et objets récupérés à revisiter, créez votre décoration de Noël avec une pincée d'imagination, un soupçon de bricolage, une bonne dose de plaisir et un coup de pouce d'Apostille. (apostille-arras.fr).

• De 14h à 17h, à Monchy-le-Preux. Inscription obligatoire.
Rens/insc. : 03 21 21 01 55 - animation@cu-arras.org

Samedi 30 novembre Confection de peintures naturelles

À l'huile de lin, à la pomme de terre ou encore au fromage blanc... la Communauté Urbaine d'Arras et l'Espace Info Énergie de l'Arrageois vous dévoileront d'étonnantes recettes de peintures bio, économiques et naturelles.

À vos pots et pinceaux !
• De 10h à 12h, à Arras. Inscription obligatoire.
Rens/insc. : 03 21 21 01 55 - animation@cu-arras.org

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ



• Du lundi 16 au samedi 21 septembre CHALLENGE DE LA MOBILITÉ HAUTS-DE-FRANCE

Au travail, j'y vais autrement ! Du 16 au 21 septembre, relevez le challenge de la mobilité* et testez un mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle pour vous rendre au travail. Marche, vélo, covoiturage, transports en commun... Tout est permis, sauf être seul(e) dans sa voiture !

*Organisé par la Direction régionale Hauts-de-France de l'ADEME, Amiens Métropole, Réseau Alliances, la DREAL Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France, la Métropole Européenne de Lille, Hauts-de-France Mobilités, la COMUE Hauts-de-France, la CCI Grand Lille et la CCI de Région Hauts-de-France.

• **Pour en savoir plus : www.challenge-mobilite-hdf.fr**

• Mercredi 18 septembre ESSAYEZ-VOUS AUX VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La Communauté Urbaine d'Arras* vous présente tous les modes de déplacement écologiques à votre disposition sur le territoire. L'occasion notamment de vous essayer à la voiture et/ou au vélo électrique et de découvrir l'autopartage.

* En partenariat avec Artis et Citiz Grand Arras

• De 9h à 12h, place des Héros - Arras
• De 14h à 18h, place Foch - Arras

• Samedi 21 septembre LES MAINS DANS LE CAMBOUIS

Apprenez à réparer et à entretenir vous-même votre vélo avec l'aide des mécanos de l'atelier-vélo de l'ADAV. Ils mettent à votre disposition leur savoir-faire et leurs outils.

• De 10h à 12h, au Centre social Léon Blum, 39 avenue de l'Hippodrome - Arras
Inscription obligatoire par mail à : atelier-arras@droitauvelo.org

POUR ALLER PLUS LOIN

QUELQUES PISTES DE LECTURE, sites web et visites guidées, pour en savoir plus sur la consommation responsable et la réduction des déchets.

Livre FAMILLE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Changer son monde
pour changer le monde

Après le succès de leurs deux livres consacrés à la Famille [presque] zéro déchet et aux Zenfants [presque] zéro déchet, Jeremy Pichon (page 4) et Bénédicte Moret franchissent un nouveau cap avec ce livre qui nous invite, ni plus ni moins, à changer de mode de vie pour changer le monde.



Avec l'aide d'ingénieurs spécialisés en bilan carbone et analyse de cycle de vie, ils ont passé au peigne fin, toujours avec humour et beaucoup d'illustrations, le coût écologique de notre vie quotidienne : transport, logement, alimentation, électronique, épargne... et nous proposent un mode d'emploi pour redéfinir nos priorités, avec un plan d'actions pour amorcer en famille une vraie transition écologique.

Ouvrage imprimé : 15,00 € • Format Numérique (epub) : 10,99 €
www.thierrysouccar.com • www.famillezerodechet.com

Guide conso CONSOMMEZ MIEUX, DÉPENSEZ MOINS !

Collection Que Choisir Pratique

Les différentes études sur le sujet le montrent : les Français sont de plus en plus attentifs à une consommation responsable. Cette « philosophie » concerne aussi bien la qualité du produit vendu que les conditions dans lesquelles il est fabriqué, en passant par le respect du producteur. Ce numéro de Que Choisir Pratique balaie les principaux « postes » du budget



familial (alimentation, logement, transports, loisirs, etc.) et vous donne à chaque fois toutes les astuces et les adresses utiles pour apprendre à consommer mieux en dépensant moins. Signe des temps, les deux premiers chapitres sont consacrés à la consommation responsable : l'alimentation bio à la portée de tous et les échanges entre particuliers.

Ouvrage imprimé : 6,95 €
(+ participation aux frais de livraison)
Format Numérique pdf : 6,20 €
kiosque.quechoisir.org



Visites guidées QUE DEVIENNENT NOS MONTAGNES DE DÉCHETS ?

Visites guidées au cœur du Selectrom ou du centre de tri du SMAV

Que deviennent nos déchets ménagers lorsque nous avons refermé le couvercle de notre poubelle grise ? Pour tout savoir sur le sujet, on peut lire l'article consacré au Selectrom (pages 24 à 26). Mais pour vraiment se rendre compte de la démesure du problème et des investissements que la collectivité réalise pour valoriser ces milliers de tonnes de déchets, rien de tel qu'une visite du Selectrom, sur l'écopôle de Saint-Laurent-Blangy. Il vous suffit de constituer un petit groupe d'une dizaine de personnes et de contacter le service animation du SMAV, pour avoir accès à cet équipement.

Contact : Maxime Descamps, 06 84 23 92 36

POUR ALLER PLUS LOIN

DES SOLUTIONS NOUVELLES POUR RÉCONCILIER LES POINTS DE VUE *autour de la méthanisation*

SUIVEZ
LES GUIDES



Le Centre ressource du développement durable (Cerd, implanté à Loos-en-Gohelle) vient de publier un guide du dialogue territorial, qui tire les enseignements d'une expérimentation menée auprès des porteurs de projets de méthanisation, pour comprendre comment se forment les blocages et en dégager des méthodes d'échanges coopératifs entre les parties prenantes (12 pages pour faire le tour de la question). Il a également formé 17 professionnels de l'accompagnement de projet susceptibles d'accompagner les entrepreneurs et les acteurs locaux dans leurs démarches de dialogue constructif. Plus d'infos sur www.cerdd.org

L'Ademe a également publié, en 2018, un document très complet sur le sujet, intitulé "informer et dialoguer autour d'un projet de méthanisation", disponible sur www.ademe.fr



LÀ OÙ ELLES SONT DÉJÀ EN ACTIVITÉ, LES UNITÉS DE PRODUCTION DE BIOMÉTHANE NE POSENT QU'ASSEMBLÉES PAS DE PROBLÈME À LA POPULATION (23 unités installées dans le Nord et le Pas-de-Calais au 30 mars 2019). Mais lorsque les projets en sont au stade de la conception, la confrontation des différents points de vue a plutôt tendance à "mettre de l'eau dans le gaz". Les solutions technologiques, la réflexion collective et la prise en compte des demandes de transparence exprimées par le voisinage permettent, le plus souvent, d'enrichir la copie et même parfois, d'entraîner les habitants dans l'entreprise.

Un modèle d'économie circulaire

Pour les environnementalistes, le cycle du biométhane représente l'exemple du parfait système de production de matières et d'énergies renouvelables :

- il se nourrit de déchets agricoles, de boues de station d'épuration et de déchets ménagers organiques qui ont tendance à libérer du méthane dans l'atmosphère lorsqu'ils ne sont pas pris en charge (le méthane est 25 fois plus destructeur pour la couche d'ozone que le CO₂),
- Le processus de méthanisation permet d'extraire ce gaz naturel des bio-déchets, de le purifier et de le réinjecter dans le réseau de distribution sans qu'il se libère dans l'atmosphère, pour remplacer progressivement le gaz de forage non renouvelable.

La matière organique issue de la méthanisation (digestat) présente quant à elle le triple avantage de remplacer les engrais chimiques dans les champs, de former une couche de matière végétale susceptible de compenser les effets de l'érosion et de préserver la nappe phréatique des infiltrations polluantes. Quant aux économistes et aux diplomates, ils notent avec intérêt que la filière produit des richesses et des emplois non délocalisables et, dans la plupart des cas, des emplois créés en milieu rural. On peut même parler d'emploi relocalisés, dans la mesure où le biogaz est censé remplacer les importations de gaz russe. Il existe même des arguments militaires : 10 000 stations de méthanisation sont plus difficiles à détruire qu'une centrale nucléaire ou un gazoduc.

Comprendre les réticences et se parler

Contrairement aux idées reçues, les opposants à l'installation d'une unité de méthanisation dans leur voisinage ne sont pas "contre la méthanisation" (84% des français sont favorables au développement des énergies renouvelables). Les riverains sont plus inquiets du manque de transparence et de communication qui entourent généralement l'élaboration des projets.

Même si c'est parfaitement exact de dire qu'il n'y a jamais plus de 2 à 3 camions qui passent par jour, qu'une installation de méthanisation émet beaucoup moins d'odeurs qu'une ferme stockant du lisier, que cette même odeur de lisier disparaîtra des champs quand il sera remplacé par un digestat inodore, cela ne suffit pas à rassurer les voisins, .

Les voisins veulent avoir la garantie que le projet a été étudié dans ses moindres détails pour ne produire aucune nuisance. Et le meilleur moyen de s'en assurer... c'est de l'étudier avec eux pour le perfectionner collectivement !

C'est ce qui ressort des études menées par les observateurs de la filière qui ont permis de dégager les méthodes collaboratives capables d'optimiser les conditions d'implantation (publications ci-contre). Parfois il suffit de planter quelques hêtres ; parfois il faut déplacer les installations ; il est même arrivé que les habitants proposent de devenir actionnaires ! ■

Mini-guides DES GUIDES POUR [PRESQUE] TOUT MAÎTRISER

La collection "Des clés pour agir", éditée par l'Ademe

L'Ademe met gratuitement à disposition des internautes une collection de guides pratiques très synthétiques (16 à 28 pages selon les thèmes) pour mieux comprendre et maîtriser tous les aspects de la consommation ou investir dans le confort durable : choisir son éclairage, consommer responsable, mener à bien un projet photovoltaïque, isoler sa maison, réduire sa facture d'électricité, 40 trucs et astuces pour économiser l'eau et l'énergie, garder son logement frais en été... Déjà plus d'une trentaine de sujets disponible dans la médiathèque grand public.

www.ademe.fr/mediatheque



LES CHIFFRES QUI PARLENT

SOMMES-NOUS SUR LA BONNE TRAJECTOIRE pour faire face au réchauffement climatique ? La réponse est assez simple. Si l'on préfère voir "le verre à moitié plein" (c'est la tendance au SMAV), d'énormes progrès ont déjà été accomplis. Si l'on veut voir "le verre à moitié vide", ces progrès ne sont pas assez rapides pour relever totalement les défis. Voici les bonnes nouvelles... pas encore assez bonnes.



1,5 DEGRÉ

La course engagée contre le réchauffement climatique s'est fixé comme objectif de contenir la hausse des températures sur la planète à 1,5 degré à l'horizon 2100 (un chiffre qui produira quand même

des catastrophes, mais qui permettrait d'agir pour prévenir les pires fléaux). La solution est connue : investir massivement dans l'économie circulaire (essentiellement dans les énergies renouvelables). Selon le rapport 2018 du GIEC*, 2.100 milliards d'euros d'investissements annuels seront nécessaires entre 2016 et 2035 pour assurer la transformation des systèmes énergétiques, soit pas plus de 2,5 % du PIB mondial. Un coût qu'il faut mettre en regard avec celui, bien plus élevé, de l'inaction et des catastrophes.

*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

-58% DE GAZ À EFFET DE SERRE EN EUROPE D'ICI 2030 ?

L'Europe s'est fixé comme objectif une réduction de ses émissions de CO₂ de 40% d'ici 2030 (par rapport aux données de 1990). Or, ce chiffre repose essentiellement sur le calcul d'impact des accords, directives et politiques de Bruxelles. Des experts britanniques du think thank Sandbag ont calculé qu'en ajoutant à ces projections les effets des politiques volontaristes menées par les États (au-delà des engagements européens), l'objectif pourrait être révisé à -58% d'émissions d'ici 2030.

30% D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE RENOUVELABLE

Selon de nouvelles données publiées le 4 avril 2019 par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), la capacité mondiale de production d'énergie renouvelable a atteint 2 351 GW à la fin de l'année 2018, soit environ un tiers de la capacité électrique totale installée sur la planète. A titre de comparaison, les 410 réacteurs nucléaires actuellement en exploitation à travers le monde ont une capacité totale de 400

gigawatts par an (6 fois moins que les énergies renouvelables). La capacité mondiale de production des énergies renouvelables a augmenté de 171 gigawatts en 2018, soit une croissance annuelle de 7,9 %, contre une croissance de 115 gigawatt par an pour les énergies fossiles. Encourageant, mais pas encore suffisant pour inverser la vapeur avant 2050, selon les experts de l'ONU (source : ONU Changements climatiques Infos).



SUR LA VOIE DU ZÉRO DÉCHET

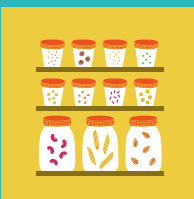
37% D'ADEPTES DES COURSES EN VRAC

Selon une étude Nielsen Panel View réalisée en décembre 2018 pour le quotidien économique Les Échos, 37% des français déclarent acheter régulièrement des produits en vrac (hors fruits et légumes frais). Au palmarès des achats sans emballages, les fruits oléagineux, tels que les noix, arrivent en tête (graphique ci-dessous).

Fruits oléagineux (noix...)	58%
Fruits secs	47%
Légumineuses (lentilles, pois chiches)	32%
Céréales de type flocons d'avoine, muesli	28%
Céréales à cuire (couscous...)	24%
Pâtes	24%
Riz	23%

Palmarès des produits achetés en vrac par les français qui déclarent pratiquer ce type d'achats (37% de la population)

17% DES MÉNAGES FRANÇAIS SONT DÉJÀ ENGAGÉS DANS UNE DÉMARCHE DE RÉDUCTION MAXIMALE DE LEURS DÉCHETS*



*Sondage BVA pour la presse régionale réalisé en février 2019 [source : La Voix du Nord]

CALENDRIER

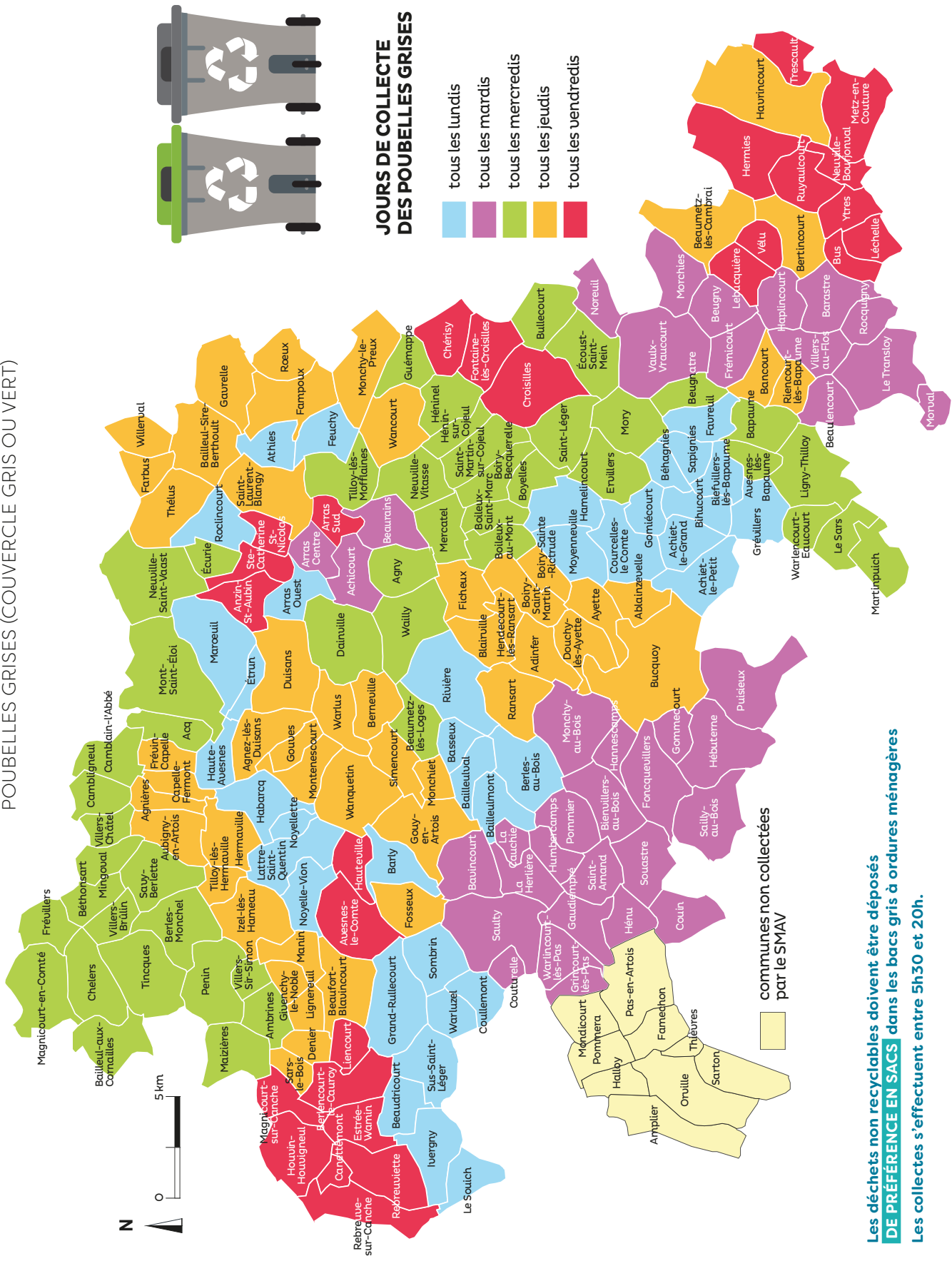
DES COLLECTES EN PORTE À PORTE 2019



©Camille Le Fiem

ORDURES MÉNAGÈRES

POUBELLES GRIS (COUVERCLE GRIS OU VERT)



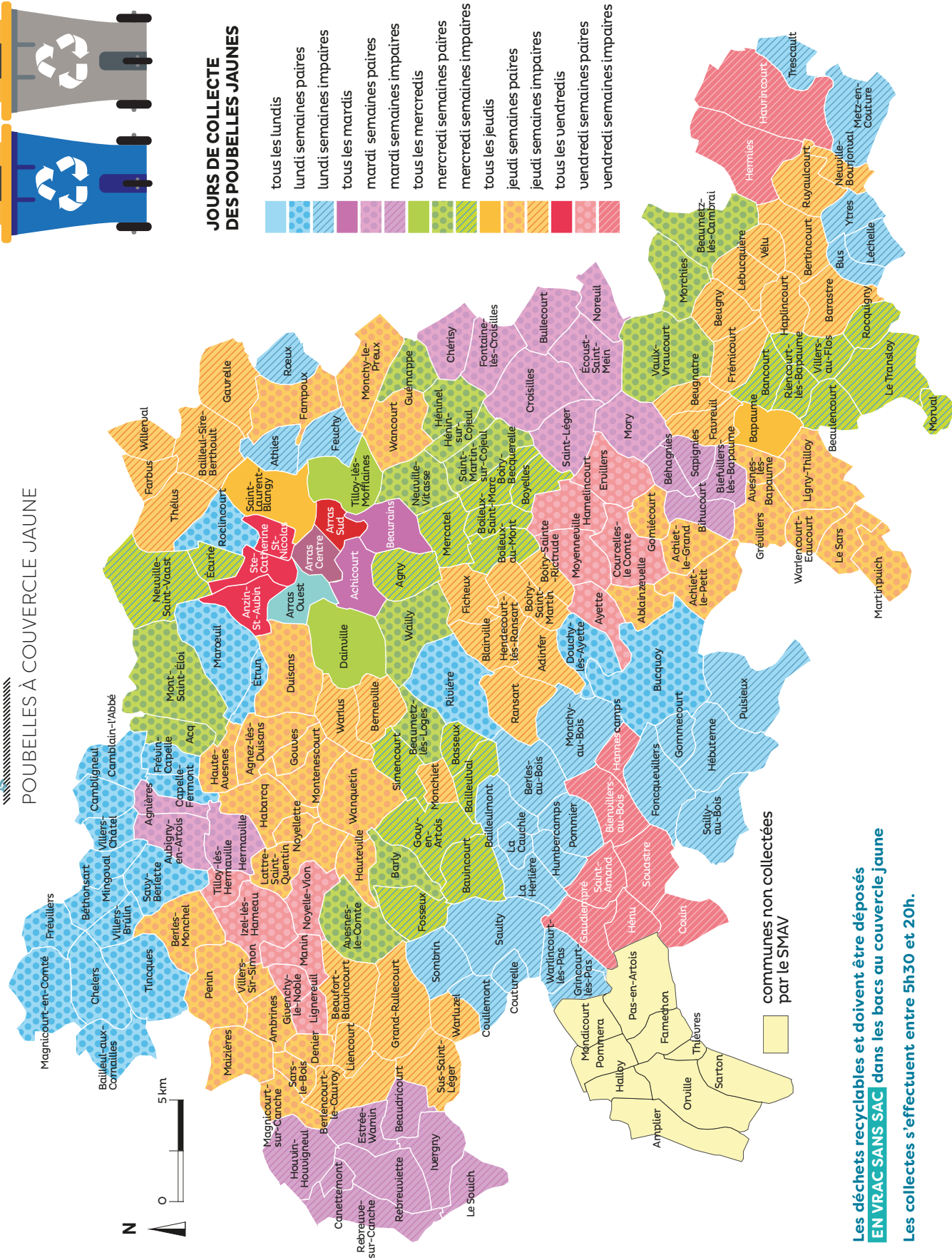
Les déchets non recyclables doivent être déposés

DE PRÉFÉRENCE EN SACS dans les bacs gris à ordures ménagères

Les collectes s'effectuent entre 5h30 et 20h.

DÉCHETS RECYCLABLES

POUBELLES À COUVERCLE JAUNE



Les déchets recyclables et doivent être déposés

EN VRAC SANS SAC dans les bacs au couvercle jaune

Les collectes s'effectuent entre 5h30 et 20h.

SEMAINES PARES ET SEMAINES IMPAIRES EN 2019

N°	SEMAINE		N°	SEMAINE		N°	SEMAINE	
19	6/05 au 12/05/2019	impaire	31	29/07 au 4/08/2019	impaire	43	21/10 au 27/10/2019	impaire
20	13/05 au 19/05/2019	paire	32	5/08 au 11/08/2019	paire	44	28/10 au 3/11/2019	paire
21	20/05 au 26/05/2019	impaire	33	12/08 au 18/08/2019	impaire	45	4/11 au 10/11/2019	impaire
22	27/05 au 2/06/2019	paire	34	19/08 au 25/08/2019	paire	46	11/11 au 17/11/2019	paire
23	3/06 au 9/06/2019	impaire	35	26/08 au 1/09/2019	impaire	47	18/11 au 24/11/2019	impaire
24	10/06 au 16/06/2019	paire	36	2/09 au 8/09/2019	paire	48	25/11 au 1/12/2019	paire
25	17/06 au 23/06/2019	impaire	37	9/09 au 15/09/2019	impaire	49	2/12 au 8/12/2019	impaire
26	24/06 au 30/06/2019	paire	38	16/09 au 22/09/2019	paire	50	9/12 au 15/12/2019	paire
27	1/07 au 7/07/2019	impaire	39	23/09 au 29/09/2019	impaire	51	16/12 au 22/12/2019	impaire
28	8/07 au 14/07/2019	paire	40	30/09 au 6/10/2019	paire	52	23/12 au 29/12/2019	paire
29	15/07 au 21/07/2019	impaire	41	7/10 au 13/10/2019	impaire			
30	22/07 au 28/07/2019	paire	42	14/10 au 20/10/2019	paire			

BONNE NOUVELLE !
 Pour satisfaire les nombreuses demandes qui lui sont parvenues, le SMAV rééditera un calendrier en 2020.

QUELQUES RÈGLES À RETENIR

pour soigner la propreté de votre entourage, bichonner la planète, être agréable avec vos voisins, avoir du style en gérant vos déchets :



- Présentez les conteneurs le long de la voie publique, en veillant à ne pas gêner les piétons, poignée tournée vers la route et couvercle fermé (sans avoir à forcer).



- Ne laissez pas les conteneurs stationnés plus d'une journée sur la voie publique (au risque de les voir "confisqués" et de devoir aller les rechercher vous-même). Disposez-les, au plus tôt, la veille au soir pour les collectes du matin (qui peuvent commencer à 5h30) ou avant 13h00 pour les collectes de l'après-midi. Rangez-les le plus rapidement possible après le passage de l'équipe de collecte.



- Conditionnez toujours les ordures ménagères en sacs – biodégradables de préférence –, avant de les jeter dans la poubelle grise ou dans les PAV (en 50 litres pour ne pas les boucher). Cela vous facilitera les tâches d'entretien des conteneurs dont vous avez la charge.



- La poubelle à couvercle jaune, en revanche, ne devrait (presque) jamais se salir, si les consignes de tri sont bien suivies : elle ne doit recevoir que les emballages recyclables, papier et cartons propres et secs (à jeter en vrac, sans sac ni imbrication).

JOURS FÉRIÉS 2019

NOUVEAUTÉ 2019 !

Les jours fériés sont désormais travaillés. S'ils tombent un jour de collecte pour vous, sortez vos bacs ! Exception pour les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Une collecte de rattrapage est alors mise en place le samedi qui suit (voir le tableau ci-dessous).

JOURS FÉRIÉS 2019	DATE DE COLLECTE
Judi 30/05/2019 (Ascension)	Collecte maintenue
Lundi 10/06/2019 (Lundi de Pentecôte)	Collecte maintenue
Judi 15/08/2019 (Assomption)	Collecte maintenue
Vendredi 1/11/2019 (Toussaint)	Collecte maintenue
Lundi 11/11/2019 (Armistice 1918)	Collecte maintenue
Mercredi 25/12/2019 (Noël)	Reportée au samedi 28/12/2019 (le samedi qui suit)
Mercredi 1/01/2020 (Nouvel an)	Reportée au samedi 4/01/2020 (le samedi qui suit)

Les calendriers de collecte sont disponibles sur www.sma62.fr/la-collecte/
 Toute l'actualité du SMAV est à retrouver sur Facebook et Twitter @SMAV62



LE SMAV C'EST UNE ÉQUIPE DE 280 COLLABORATEURS *en action pour la préservation* DE NOTRE ENVIRONNEMENT*



*CHAMPIONS DU TRI

Avec un taux de 60 % de déchets orientés vers les collectes séparées (collectes des emballages, collecteurs de verres et textiles, déchèteries), les habitants du territoire font bien mieux que la moyenne nationale (50 %).



*CHAMPIONS DE LA VALORISATION

Sur 92 724 tonnes de déchets ménagers et assimilés collectées par le SMAV, 74 279 tonnes ont été retraitées sous forme de nouvelles matières ou de production d'énergie, soit un taux de 81,23 % de déchets valorisés (largement mieux que la moyenne nationale de 75 %).



*PROTECTEURS DE LA PLANÈTE

Depuis 2010, le taux d'enfouissement des déchets ménagers non valorisables est passé de 33% des volumes collectés à 19% aujourd'hui (presque divisé par 2). D'ici 5 à 6 ans, l'objectif est d'atteindre le "zéro enfouissement".



CETTE ANNÉE, ENSEMBLE, NOUS FERONS ENCORE MIEUX.

Donner de la suite à nos déchets



SAMEDI 15 JUIN 2019
DE 9H À 17H

ÉCOPÔLE : AVENUE DE L'HERMITAGE
D258 • 62223 SAINT-LAURENT-BLANGY

RETROUVEZ LES
PORTES OUVERTES
SUR NOTRE PAGE

